

**Création d'une salle d'actualité  
ouverte au public d'un quartier urbain  
pour la Bibliothèque départementale de  
prêt des Bouches-du-Rhône**

**Volume 1**

**Frédéric Desgranges  
Emilie Fouvry  
Françoise Peyre  
Catherine Roux  
Etienne Rouziès  
Marie Santini**

Sous la direction de Raymond Bérard  
Directeur des Etudes

## ***Remerciements***

Nous tenons à remercier Françoise Danset, Directrice de la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône, ainsi que le personnel de la BDP.

Notre reconnaissance va également à toutes les personnes que nous avons rencontrées à Marseille, acteurs de terrain, personnels municipaux et du Conseil Général, responsables associatifs...

Enfin, nous remercions Raymond Bérard, tuteur de notre équipe de projet, pour ses conseils et sa disponibilité.

Descripteurs :

Bibliothèques départementales de prêt\*\*France\*\*Bouches-du-Rhône

Bibliothèques et société\*\*France\*\*Marseille (Bouches-du-Rhône)

Bibliothèques publiques\*\*Services aux adultes

Développement communautaire urbain\*\*France\*\*Marseille (Bouches-du-Rhône)

Villes-Rénovation\*\*France\*\*Marseille (Bouches-du-Rhône)

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

# Sommaire

<b>LETTRÉ DE MISSION.....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>6</b>
<b>DÉFINITION DE LA PRESTATION.....</b>	<b>8</b>
1. Objectifs visés	8
2. Acteurs du projet	9
3. Démarche générale du projet pour l'équipe ENSSIB	9
4. Clarification des objectifs, définition de la prestation	10
5. Cadre de notre intervention	11
6. Budget prévisionnel de la prestation	16
7. Planning prévisionnel	20
<b>RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE, 4 MARS .....</b>	<b>22</b>
<b>PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS .....</b>	<b>26</b>
1. Préambule : approfondissement de l'analyse de l'existant	26
2. Scénario 1 : Mémoire et Identités du quartier	31
3. Scénario 2 : Service Presse Infos	35
4. Scénario 3 : (auto)formation multimédia	38
<b>RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE, 13 MAI .....</b>	<b>42</b>
<b>MIRÈS PRESSE .....</b>	<b>48</b>
1. Offre de services	48
2. Fonctionnement	53
3. Aménagement et organisation de l'espace	57
4. Personnel	59
5. Budget	64
6. Calendrier de réalisation du projet	66
<b>RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE, 10 JUIN.....</b>	<b>68</b>

# **Lettre de mission**

## **Stage ENSSIB 2004**

### **Lettre de mission**

#### **Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône**

##### **Projet :**

Création d'une salle d'actualité ouverte au public d'un quartier urbain

##### **Origine du projet :**

La bibliothèque départementale doit emménager dans un bâtiment commun aux archives et à la bibliothèque départementale.

Ce nouveau bâtiment est situé dans un centre de rénovation urbaine.

Sans renier sa vocation de desserte des bibliothèques municipales des communes du département, et des collectivités représentant les différents publics spécifiques du département, la BDP doit faire face à une attente d'ouverture et d'accueil de la part des habitants du quartier.

Elle ne doit pas non plus se substituer à la bibliothèque municipale, la BMVR est à 3 km environ.

Un espace d'accueil de 350 m<sup>2</sup> a été réservé.

##### **Objectifs :**

Essayer de déterminer la composition de la population à venir dans le quartier rénové.

Faire l'inventaire des collectivités de tous genres présentes dans le quartier et de l'évolution attendue.

Proposer des services de proximité.

Définir le contenu et les moyens financiers et humains nécessaires

Harmoniser avec le fonctionnement des autres services : archives, BDP (réseau départemental) et espaces communs : salle d'exposition et auditorium

##### **Modalités :**

Une étude sur la composition sociologique du quartier et les implantations de bâtiments et de services devra être réalisée auprès de la société d'aménagement Euroméditerranée.

Des comparaisons pourront être établies avec d'autres bibliothèques offrant ses services similaires.

Des propositions de contenus documentaires et d'activités sont attendues.

A Marseille, le 23-12-03

## ***Introduction***

La Bibliothèque départementale de prêt des Bouches-du-Rhône va ouvrir au début de l'année 2006 dans un nouveau bâtiment qui réunira les services des archives et de la bibliothèque. Etant donnée son implantation, au cœur de Marseille, celle-ci prévoit d'y intégrer un service ouvert au public de ce quartier.

Ce type de service au public, dans une métropole comme Marseille, ne figure pas habituellement parmi les compétences des bibliothèques départementales. Pourtant ce choix, s'il est le fruit d'une commande des élus du Conseil Général, ne place pas pour autant la BDP dans un domaine qui ne serait pas le sien.

En effet, dans un département très urbanisé comme celui des Bouches-du-Rhône, au moins dans sa zone littorale, les compétences de la Bibliothèque départementale ont considérablement évolué depuis les lois de décentralisation. Le département est plutôt bien équipé en médiathèques publiques dans les communes petites et moyennes. Il n'y a plus de desserte directe bien sûr, et la BDP, avec son annexe de Saint-Rémy-de-Provence, située en milieu rural, travaille aujourd'hui avec les bibliothèques des communes de moins de 20000 habitants.

Elle collabore de plus en plus avec des associations de développement de la lecture, et avec d'autres secteurs d'activité qui relèvent de la compétence du Conseil Général. Réfléchissant en termes de publics, elle est amenée à s'associer aux services sociaux et éducatifs de sa collectivité : de la petite enfance pour les services de la protection maternelle infantile, de la jeunesse pour les collèges ou des personnes âgées pour les services sociaux.

De même, dans le cadre de conventions interministérielles, elle peut être amenée à se lier avec des bibliothèques municipales, pour desservir d'autres publics, comme en milieu pénitentiaire par exemple.

Ici, le contexte particulier invite à réfléchir avec les autres partenaires de la lecture à Marseille pour une complémentarité de l'offre. La ville de Marseille, malgré l'ouverture toute récente de la bibliothèque de l'Alcazar, dispose de peu d'annexes dans les quartiers de la ville. Ce quartier, à proximité immédiate du

centre, en est dépourvu. En cours de réaménagement, il verra, avec l'ouverture de la bibliothèque et des archives départementales, un des ses premiers gros équipements structurants.

L'enjeu de ce projet, pour notre équipe, est d'intégrer ce bâtiment dans son quartier, en faisant en sorte que tous les publics, au fur et à mesure de leur installation, puissent s'y retrouver et les associations s'y investir.

L'objet du présent document est de présenter la commande faite à l'équipe de projet Enssib par la Bibliothèque départementale de prêt des Bouches-du-Rhône. Il rassemble les documents produits pour les réunions du comité de pilotage et leurs comptes rendus. Après la définition de notre prestation, il décrit les trois scénarios proposés à notre commanditaire et détaille pour finir le cahier des charges du projet retenu.

## ***Définition de la prestation***

### **1. Objectifs visés**

#### **1.1. Le contexte**

La Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône doit emménager, à l'été 2005, dans un bâtiment qu'elle partagera avec les Archives Départementales. Ce bâtiment de 28 000 m<sup>2</sup> se construit actuellement dans le quartier de La Joliette, au cœur d'une zone de rénovation urbaine, dans le cadre du projet Euroméditerranée.

Si la vocation première de la BDP est la desserte des bibliothèques des communes du département et des collectivités représentants différents publics spécifiques des Bouches-du-Rhône, la construction de cette nouvelle structure architecturale fait face à des attentes de la part des habitants du quartier. A ce titre, un espace de 350 m<sup>2</sup> a été réservé pour pouvoir répondre à ces attentes.

#### **1.2. Le projet**

Il s'agit de réfléchir à la création d'une salle d'actualité ouverte sur le quartier urbain où elle se situe.

#### **1.3. Les objectifs**

En s'appuyant sur une étude de la composition socio-économique du quartier de la Joliette et des évolutions que les différents projets de rénovation entraîneront, ainsi que sur l'inventaire des différentes collectivités de tout genre présentes dans le quartier, il s'agira de définir le contenu de cette salle et les moyens financiers et humains nécessaires à son fonctionnement, afin de proposer des services de proximité.

Le contenu et le fonctionnement de cette salle doivent également être pensés en rapport avec les autres services qui seront présents dans le futur bâtiment : la

Bibliothèque, les Archives, et leurs espaces communs (salle d'exposition et auditorium).

## **2. Acteurs du projet**

Françoise DANSET, directrice de la BDP des Bouches-du-Rhône, est le commanditaire du projet.

Dans l'équipe ENSSIB en charge de ce projet, les rôles ont été distribués ainsi :

- Françoise PEYRE : chef de projet
- Catherine ROUX : planning
- Frédéric DESGRANGES : budget
- Etienne ROUZIES : communication externe
- Emilie FOUVRY : communication interne
- Marie SANTINI : chronique du projet.

Raymond BERARD est le tuteur ENSSIB de l'équipe.

Les acteurs concernés par ce projet sont également les partenaires éventuels de la future salle de la BDP : les équipements scolaires du quartier (écoles et collèges), les équipements culturels, les associations , les centres sociaux...

## **3. Démarche générale du projet pour l'équipe ENSSIB**

L'équipe doit proposer au commanditaire, lors de la deuxième réunion du comité de pilotage (le 13 mai 2004), trois scénarii sur le contenu et le fonctionnement de cet espace ouvert au public.

Lors du troisième comité de pilotage (10 juin 2004), l'équipe présentera l'approfondissement et le cahier des charges du scénario retenu par le commanditaire.

## 4. Clarification des objectifs, définition de la prestation

Il s'agit, pour l'équipe ENSSIB, de déterminer le contenu et le fonctionnement de l'espace qui sera ouvert au public dans le futur bâtiment de la BDP et des Archives départementales. Pour mener à bien ce travail, l'équipe doit :

- étudier la composition sociologique du quartier avec la population *actuelle* et celle à *venir* (puisque le quartier est susceptible d'évoluer dans le cadre du projet de rénovation urbaine Euroméditerranée).
- identifier et prendre en compte les partenaires locaux éventuels (présents et à venir), qu'ils soient institutionnels ou administratifs : équipements scolaires et culturels, associations, centres sociaux...
- analyser le réseau urbain de lecture publique (réseau associatif et municipal), afin de définir quelle pourrait être la place de la salle de la BDP au sein de ce réseau.

Après avoir mené quelques investigations sur la signification d'une « salle d'actualité », au travers de services similaires (le terme « salle d'actualité » est généralement utilisé pour une salle qui présente au public une offre de presse quotidienne et de périodiques), l'équipe souhaiterait utiliser, dans un premier temps, le terme plus large d' « espace ouvert au public », afin de se donner les moyens de réfléchir à des contenus différents et variés lors de l'élaboration des différents scénarii.

L'équipe souhaiterait également avoir une confirmation des moyens mis à la disposition de cet espace : connaître les moyens matériels (mobilier, installations informatiques) prévus, ainsi que l'organisation de l'espace, et savoir dans quelle mesure ces éléments sont définitifs ou bien susceptibles d'évoluer.

Les moyens requis pour que le projet soit mené à bien sont pour l'instant difficilement identifiables, dans la mesure où ils dépendront des différents scénarii élaborés par l'équipe. Ils seront précisés lors de l'élaboration et de la présentation de ces scénarii

## 5. Cadre de notre intervention

### 5.1. Un nouveau bâtiment pour le Conseil Général

#### 5.1.1. Reloger deux services départementaux...

L'espace d'accueil dont nous devons définir le contenu s'inscrit dans un projet culturel d'envergure : le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a lancé le chantier d'un nouvel édifice qui abritera les Archives et la Bibliothèque départementales.

Le nouveau bâtiment devrait ouvrir à la fin de l'année 2005. Il représente un investissement de 61 millions d'euros pour une surface totale de 28000m<sup>2</sup> : 18000 m<sup>2</sup> pour les Archives, 4000 m<sup>2</sup> pour la BDP et des espaces communs : auditorium, salle d'expositions. Dans le programme était inclus un centre d'orientation et de documentation sur les pratiques artistiques, aux contours encore assez peu définis.

Le projet a une dimension architecturale et artistique forte : l'architecte, Corinne Vezzoni, l'a conçu comme une coque en forme de galet enserré dans une grande enveloppe translucide qui comprend bureaux et accueil du public (cf. *Annexe 2*).

Cet ensemble est une première car il réunit archives et bibliothèque dans un même bâtiment. L'enjeu culturel et politique d'une telle réalisation est de les placer en milieu urbain, au cœur de la ville de Marseille, et en prise avec un quartier en pleine transformation. Car si les Archives sont ouvertes au public, la Bibliothèque départementale est traditionnellement réservée aux professionnels des bibliothèques.

### 5.1.2. ...et les inscrire dans un contexte urbain particulier

Il n'est pas facile de communiquer auprès de la population à propos d'une bibliothèque...qui n'ouvrirait pas au public. (*ABD, La Lettre du Chantier, Archives et bibliothèques des Bouches-du-Rhône*, Département des Bouches-du-Rhône, n°3, décembre 2003, p.6)

Tous les acteurs du Conseil Général perçoivent bien que l'attente est très forte dans le quartier.

Le bâtiment n'occupe pas la totalité des deux parcelles qui lui sont affectées. Au contraire, il ménage des espaces ouverts : le parvis et un espace planté, de l'autre côté de la rue Peyssonnel. Ce dernier devait être un jardin de lecture, un lieu où pourraient se tenir des manifestations culturelles, il est devenu un square public.

De même, le centre d'orientation et de documentation n'a plus sa place dans le projet. Le besoin d'ouverture sur le quartier est trop vivement ressenti, par les élus comme par les fonctionnaires du Conseil Général, il a fait évoluer la fonction envisagée pour cet espace en celle d'une salle ouverte au public du quartier.

Pour éviter de brouiller l'image de la BDP par rapport aux bibliothèques municipales, et ne pas en faire une mini-bibliothèque de prêt, on a imaginé d'en faire une salle d'actualité. Il reste à donner à cet espace une identité plus forte en définissant plus précisément sa fonction.

Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a fait évoluer les missions de la BDP depuis la décentralisation : elle offre aujourd'hui ses services aux communes de moins de 20000 habitants, mais elle se tourne de plus en plus vers des publics auxquels s'adressent d'autres services du Conseil Général : la petite enfance, les personnes âgées, les associations, les collégiens.

## **5.2. Un quartier en mutation : La Joliette et Euroméditerranée**

### **5.2.1. Délimitation de la zone étudiée : Arenc-Joliette**

La zone étudiée dans le cadre du projet se situe aux confins des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille et comprend trois ensembles : La Villette, Arenc et La Joliette, entre le Boulevard de Dunkerque, la Place de la Joliette, la rue de Forbin, l'Autoroute Nord et le Boulevard National.

### **5.2.2. Des quartiers en grande difficulté**

Bien que situés en centre ville, ces quartiers ont toutes les caractéristiques socio-économiques d'une banlieue en grande difficulté, avec une forte concentration de populations, parmi les plus pauvres de Marseille. Ils n'ont fait l'objet d'aucune dynamique depuis 40 ans et se sont appauvris et dégradés.

Le parc de logements est ancien et vétuste, avec un nombre croissant de logements vacants. Quant à l'armature d'équipements publics, elle est encore faible (voir *annexe 3*).

Les situations de pauvreté sont plus concentrées qu'ailleurs : 63% des foyers fiscaux sont non imposés (moyenne Marseille : 51%), 35% à 40% des ménages de moins de 60 ans sont allocataires du RMI (moyenne Marseille : 18%).

Le chômage y est endémique : 32% de demandeurs d'emploi (moyenne Marseille : 21%), une progression plus forte que sur Marseille (en diminution sur les 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup>), des demandeurs d'emplois âgés (en progression) et sans qualification.

La population active dans son ensemble souffre d'un faible niveau de qualification. 30% des personnes de plus de 15 ans sont sorties de l'enseignement au niveau CM2 (pour 21,6% sur Marseille). Un actif sur 4 ne sait pas définir sa qualification.

85 % des effectifs scolaires sont en Zone d'Education Prioritaire.<sup>1</sup>

Deux conclusions sont à tirer de ce constat : la présence et l'accroissement des populations en difficulté ; l'ampleur de la question de l'emploi/formation.

### 5.2.3. Des dispositifs face à la crise

Face à cette crise profonde, différentes mesures ont été prises. Elles sont mises en œuvre dans le cadre du contrat de ville et dans le cadre du projet Euroméditerranée.

Le contrat de ville s'attache à conforter les réseaux associatifs dans le cadre de projets culturels, d'éducation, prévention. Un de ses périmètres s'étend sur le centre ville de Marseille (y compris la zone sur laquelle nous travaillons) et un autre couvre le territoire de Saint-Mauront (au nord de notre zone, de l'autre côté du boulevard National) .

Euroméditerranée est une Opération d'Intérêt National visant à faire de Marseille une métropole de premier plan au sein de la "zone de prospérité partagée" décidée par l'Union Européenne et 12 pays méditerranéens dans le cadre du processus de Barcelone.

Cette opération associe les grands acteurs publics : l'Etat et les collectivités locales (Ville de Marseille, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Conseil Régional, Communauté Urbaine Marseille-Provence-Métropole ). Ceux-ci sont regroupés au sein de l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée et décident ensemble des grandes orientations du projet.

Le périmètre d'action est limité par le port, le quartier du Panier, la ZAC Saint Charles, la Belle de Mai et Arenc (cf. *Carte>Annexes*). D'après le programme prévisionnel (1996-2010), les objectifs sont d'accueillir 10000 habitants supplémentaires sur le périmètre, de créer entre 15000 et 20000 emplois en 15 ans, de construire 1,2 million de m<sup>2</sup> de planchers neufs, tout en créant et aménageant 20 ha d'espaces publics (deux fois plus qu'aujourd'hui).

---

<sup>1</sup> VITALIS, M., *Exploitation statistique et cartographie de l'îlot*, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise, juillet 2003, p.56.

Le projet s'articule autour de 4 axes d'actions :

- Renforcer le développement économique et la création d'entreprise ;
- Accentuer le rayonnement de la métropole marseillaise par la réalisation de grands équipements privés et publics en matière de rayonnement culturel et de formation ;
- Développer la qualité urbaine et architecturale;
- Améliorer la vie dans les quartiers.

Pour ce qui est de la zone qui nous concerne plus précisément (Arenc-La Joliette), le projet prévoit : 180000 m<sup>2</sup> de bureaux, 1000 logements neufs et réhabilités (80 000 m<sup>2</sup>), 30000 m<sup>2</sup> d'hôtellerie, commerces et activités et la remise à niveau des équipements publics dont un nouveau collège de 600 places, une école maternelle, des équipements sportifs et 2000 places de parking. (Source : [www.euromediterranee.org](http://www.euromediterranee.org))

Trois nouvelles places seront aménagées, reliées entre elles par le boulevard de Dunkerque arboré, qui accueillera la ligne du tramway Bougainville-Castellane et sera la principale adresse des entreprises. Le boulevard du littoral et la rue de la République assureront la liaison entre centre ville et port. Tout ce périmètre constitue aujourd'hui un gigantesque chantier de démolition et de construction.

### **5.3. Les acteurs**

#### **5.3.1. Equipements (voir *annexe 1.3*)**

Le niveau des équipements publics est notoirement insuffisant dans le quartier : les établissements scolaires sont vétustes et surchargés. Les équipements sociaux et sportifs sont très peu développés.

Les équipements culturels de proximité sont peu nombreux, mais riches dans certains domaines comme le théâtre. Par ailleurs, dans le périmètre d'Euroméditerranée, un certain nombre d'équipements nouveaux et structurants à l'échelle de la ville sont prévus.

Dans le tissu à très grosses mailles de la lecture publique à Marseille, le quartier Arenc-La Joliette est dépourvu de toute bibliothèque publique ou

associative (exception faite de la bibliothèque spécialisée du théâtre de la Minoterie) : les deux bibliothèques municipales les plus proches sont une petite annexe de quartier située sur une place au cœur du village du Panier et la Bibliothèque municipale à vocation régionale de l'Alcazar, qui va ouvrir ses portes sur le cours Belsunce et offrira plus de 10000 m<sup>2</sup> au public. Toutes deux sont assez éloignées (2km) du futur bâtiment. L'une n'a pas vocation à desservir un autre public que celui du Panier, et l'autre est la centrale du réseau marseillais de lecture publique.

### 5.3.2. Associations

A l'image de Marseille, la zone Arenc-La Joliette est dotée d'un tissu associatif riche et diversifié. Parmi elles plusieurs s'intéressent tout particulièrement au développement de la lecture et interviennent dans le quartier :

- AIL (Amis de l'Instruction Laïque)
- ACELEM (Association Culturelle d'Espaces Lecture en Méditerranée)
- PACQUAM (Promotion Associations Collège Quartier à Marseille)

Les comités d'intérêt de quartier, s'ils ne s'intéressent pas particulièrement à la lecture, sont mobilisés autour du projet Euroméditerranée. Ils en attendent de nouveaux services à la population dans leur quartier.

Tous les acteurs n'ont pas le même positionnement sur la transformation du quartier : appelée de ses vœux par le CIQ Vilette-Mirabeau, elle est au contraire sujette à caution pour d'autres ou bien, pour certains acteurs de l'Education Nationale, par exemple, elle risque de constituer un facteur d'exclusion supplémentaire pour une partie de la population déjà très défavorisée.

## 6. Budget prévisionnel de la prestation

Dans la mesure où la plupart des dépenses calculées ne constituent que des prévisions, ce budget ne saurait prétendre ni à l'exhaustivité, ni à l'exactitude.

### 6.1. Déplacements

Visite sur site	6 A/R Lyon-Marseille	6*80=480 €
Stages (2 semaines)	2*6 A/R Lyon-Marseille	12*80=960 €
	2 tickets de	2*10*6*1,5 €=180 €
Total stages	métro/jour/pers.	<b>1140 €</b>
Comités de pilotage (3 CP pour 3 personnes de l'équipe plus le tuteur)	3*4 A/R Lyon-Marseille	12*80=960 €
<b>Total déplacements</b>		<b>2580 €</b>

Les frais de déplacement sont calculés sur la base du tarif SNCF 2<sup>ème</sup> classe.

### 6.2. Hébergement + repas (forfait)

Taux de base	8,82 €	
Journée sur site	6 repas à 1 taux	6*8,82=52,92 €
Stages (deux semaines)	10 jours à 4 taux / jour pour 1 personne	10*4*8,82=352,8 €
	10 jours à 4 taux / jour pour 6 personnes	6*352,8=2116,8 €
<b>Total</b>		52,92+2116,8=2169,72 €

### 6.3. 3. Coûts salariaux

Salaire net indice 369 (équipe)	1400 € (140 h/m) 3500 €	10 € de l'heure 25 € de l'heure
Salaire net indice 820 (tuteur)		
Visite sur site	6 personnes, 1 journée = 7 h	6*7*10=420 €
Stages	6 personnes, 10 journées	10*420=4200 €
Jeudis après-midi	15 demi-journées de 4 h pour 6 personnes	15*4*10=600 € 6*600=3600 €
Réunions préparatoires (stages, comités de pilotage)		

Equipe	Jeudi après-midi déjà	
Tuteur	comptés	5*25=125 €
Total réunions	5 fois une heure	<b>125 €</b>
Comités de pilotage		
Equipe	3 journées de 7h	3*7*10=210 €
	pour 3 personnes de l'équipe	210*3=630 €
	pour 3 comités de pilotage	630*3=1890 €
	3 journées pour le tuteur	
Tuteur		3*7*25=525 €
Total comités de pilotage		525+1890= <b>2415 €</b>
<b>Total salaires</b>	<b>420+4200+3600+125+2415</b>	<b>10760 €</b>

#### 6.4. Coûts de communication

Les coûts de communication (Internet, téléphone) sont difficiles à chiffrer dans la mesure où il n'est pas possible de considérer qu'un forfait mensuel d'abonnement à Internet entre dans le calcul du budget prévisionnel. De même, les communications téléphoniques menées par les membres du groupe de travail l'ont été depuis des postes de natures différentes (fixe et portable personnel). Les coûts liés aux communications seront donc uniquement évoqués sans pour autant être pris en compte dans le calcul du budget global.

#### 6.5. Coûts d'édition

Les dépenses liées à la reproduction de documents sont calculées sur la base du tarif pratiqué à l'Enssib, soit 0,06 euro par page noir et blanc (photocopies et impressions). Le total obtenu sera légèrement majoré pour tenir compte de la réalisation probable de reproductions couleurs.

Photocopies (600)	Tarif ENSSIB 0,06 c / page	600*0,06=36 € <b>40 €</b> en prenant en compte des photocopies couleurs
Impressions (600)	Même tarif	Idem : <b>40 e</b>
<b>Total coûts d'édition</b>		<b>80 €</b>

**6.6. Budget prévisionnel global**

Déplacement	2580 e
Hébergement, restauration	2169,72 €
Salaires	10760 €
Coûts de communication	Non évaluables
Coûts d'édition	80
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15589,72 €</b>

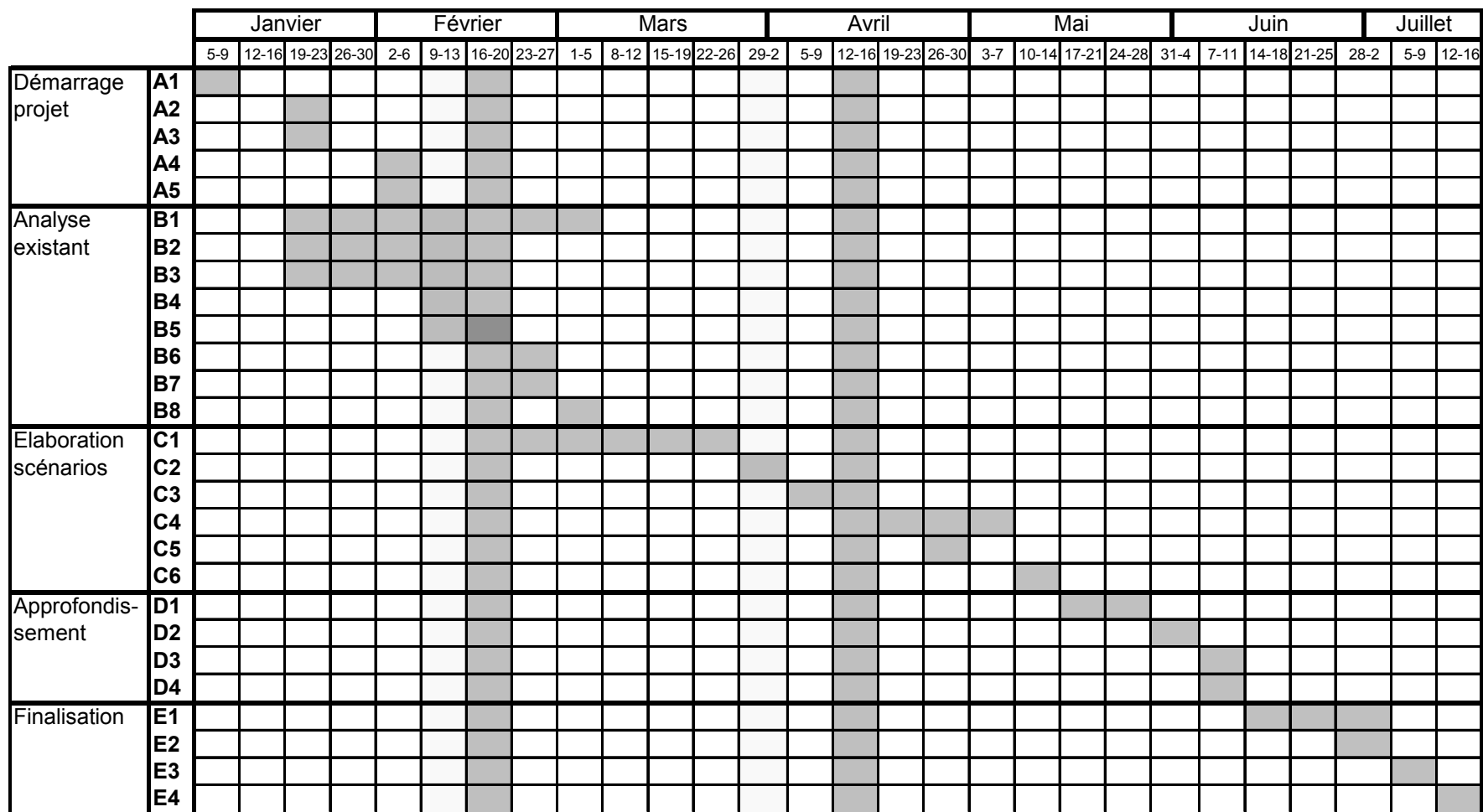
## 7. Planning prévisionnel

### Liste des tâches

Lots	Id. Evènements / Tâches	Durée	Dates / Échéance	Antériorité	Qui ?
<b>A</b> Démarrage du projet	<b>A1</b> Cours introductif	1 cours	07/01/2004		Equipe
	<b>A2</b> Forum des projets /choix du projet	1 journée	19/01/2004	A1	Equipe
	<b>A3</b> Rencontre commanditaire	1 journée	22/01/2004	A2	Equipe, commanditaire
	<b>A4</b> Cours sur la répartition des rôles	1 cours	05/02/2004		Equipe
	<b>A5</b> Répartition des rôles	1 réunion	Stage 1	A4	Equipe
<b>B</b> Analyse de l'existant	<b>B1</b> Affinage mission du groupe	6 semaines	Préparation CP1	A2	Commanditaire, équipe
	<b>B2</b> Repérage des acteurs effectifs ou potentiels	4 semaines	Fin stage 1	A3	Commanditaire, équipe
	<b>B3</b> Plan d'action du stage 1	1 semaine	Fin stage 1	B2	Equipe, commanditaire
	<b>B4</b> Entretiens	1 semaine	Fin stage 1	B3	Equipe
	<b>B5</b> Recueil de documentation	2 semaines	27/02/2004	B3	Equipe
	<b>B6</b> Elaboration des documents de synthèse	1 semaine	Préparation CP1	B5	Equipe
	<b>B7</b> Réunion de préparation CP1	1 réunion	26/02/2004	B6	Equipe, tuteur
	<b>B8</b> CP1	1 réunion	04/03/2004	B6, B7	Tuteur, CP, FP, CR, MS
<b>C</b> Elaboration des scénarios	<b>C1</b> Préparation stage 2 : recenser les pistes	6 semaines	Début de stage 2	B4	Equipe
	<b>C2</b> Stage 2 : creuser les pistes	1 semaine	Formalisation	C1	Equipe
	<b>C3</b> Formalisation des scénarios	3 semaines	23/04/2004	C2	Equipe
	<b>C4</b> Elaboration des documents de synthèse	1 semaine	Réunion prépa	C3	Equipe
	<b>C5</b> Réunion préparatoire CP2	1 réunion	29/04/2004	C4	Tuteur, équipe
	<b>C6</b> CP2	1 réunion	13/05/2004	C4, C5	Tuteur, CP, FP, EF, FD
<b>D</b> Approfondissement du scénario retenu	<b>D1</b> Cahier des charges scénario	3 semaines	Elaboration	C6	Equipe
	<b>D2</b> Elaboration des documents	1 semaine	Réunion prépa	D1	
	<b>D3</b> Réunion préparatoire CP3	1 réunion	03/06/2004	D2	Equipe, tuteur
	<b>D4</b> CP3	1 réunion	10/06/2004	D2, D3	Tuteur, CP, FP, ER, FD
<b>E</b> Finalisation	<b>E1</b> Préparation dossier	3 semaines	Soutenance	D4	Equipe
	<b>E2</b> Cours rédaction article	1 cours			Equipe
	<b>E3</b> Rédaction article	1 semaine		E2	ER
	<b>E4</b> Préparation soutenance	1 semaine	Soutenance	E1	Equipe
	<b>E5</b> Soutenance	1 journée	12 ou 13/07/2004	E1, E2	Equipe

CP : comité de pilotage, FP : Françoise Peyre, CR : Catherine Roux, EF : Emilie Fouvry, FD : Frédéric Desgranges, MS : Marie Santini, ER : Etienne Rouziès

## Diagramme de Gantt



## ***Réunion du comité de pilotage, 4 mars***

Les membres du comité de pilotage :

- Présents :

Bernard Huchon, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Direction de la culture

Françoise Danset, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Bibliothèque

Régine Roussel, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Bibliothèque

Michèle Soyer, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Bibliothèque

- Excusée :

Julie Fontanel, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Archives

Pour l'équipe de projet ENSSIB :

Françoise Peyre, chef de projet

Marie Santini, chronique du projet

Catherine Roux, planning

Raymond Bérard, directeur des Etudes, tuteur de l'équipe de projet ENSSIB.

### **1. Ordre du jour**

- Présentation du planning.
- Clarification des objectifs, moyens à mettre en oeuvre pour mener à bien le projet, relecture de la lettre de mission.
- analyse de l'existant et pistes de travail.

### **2. Planning**

Catherine Roux présente le planning prévisionnel et rappelle le mode opératoire du projet : 3 étapes validées chaque fois par une réunion du comité de pilotage

- redéfinition de la mission (validation au CP1),
- élaboration de 3 scénarios (choix de l'un d'entre eux au CP2 )

- constitution d'un cahier des charges pour le scénario retenu (validation au CP3 le 10 juin).

Marie Santini propose de lire ensemble le document qui vient d'être communiqué à Bernard Huchon car nous ne l'avons mis que la veille à la disposition de notre commanditaire.

### **3. Questions**

La question est posée de l'appellation « salle d'actualité » qui semble trop réductrice pour l'équipe et risque de réduire l'originalité des scénarios.

Françoise Danset est tout à fait d'accord à condition de trouver une meilleure formulation que « espace ouvert au public » qui est trop vague. En effet, il s'agirait pour nous de ne pas donner dès maintenant une image trop forte du contenu de cet espace, et de permettre à nos interlocuteurs de terrain de pouvoir formuler des besoins.

La réflexion sur un véritable nom plus attractif pour cet espace ou ce service pourrait être incluse dans notre travail, quand un scénario aura été retenu. La salle d'actualité sera donc appelée espace ouvert au public jusqu'à la troisième réunion de comité de pilotage.

La deuxième question porte sur notre marge de manœuvre à propos des moyens (mobilier, informatique, etc.) alloués à cette salle. En réponse, la configuration de l'espace et au câblage peuvent d'ores et déjà être considérés comme définitifs. Pour le reste, il n'y a pas d'enveloppe spécifique pour cette salle : l'appel d'offre pour le mobilier est prévu pour le mois de juin, le plan de câblage informatique n'empêche pas de rajouter des prises, les postes informatiques sont à inclure dans une enveloppe globale.

### **4. Analyse de l'existant**

Françoise Peyre replace le projet dans son contexte et relève la difficulté de communiquer en direction des habitants du quartier pour un équipement dont la mission première est le service à d'autres communes. Retraçant l'évolution du projet, depuis le

centre d'accueil et d'orientation sur les pratiques artistiques amateurs jusqu'à l'espace ouvert au quartier, elle nuance le paradoxe apparent d'une BDP offrant un espace au public local par l'évolution des missions de celle-ci.

En effet, la bibliothèque départementale se définit déjà comme un service en direction des communes mais aussi en direction de publics : collégiens, petite enfance, personnes âgées. Ainsi, elle intervient déjà à Marseille dans certains domaines en complémentarité avec les bibliothèques municipales. Les comités d'intérêt de quartier sont dans l'attente de l'arrivée de nouvelles populations. En revanche, certains acteurs semblent craindre que la mixité sociale envisagée ne se fasse pas (notamment à propos du nouveau collège).

Les interlocuteurs du Conseil Général se montrent surpris de ces réserves sur la réalisation des projets d'Euroméditerranée. Eux aussi attendent une évolution importante du public de proximité dans les prochaines années.

Françoise Danset nous apprend que le siège de la Communauté Urbaine de Marseille s'installerait dans le quartier (3000 personnes). Il s'agit d'une population à prendre en compte, qui pourrait investir les lieux pendant la pause déjeuner. Il faut parallèlement veiller à ce que la population actuelle ne soit pas chassée des lieux par les nouveaux arrivants. Enfin, Françoise Danset rappelle les attentes très fortes des politiques quant à l'accueil du quartier.

Bernard Huchon et Françoise Danset notent l'absence d'espace multimédia dans le quartier, ainsi que celle d'un point d'information jeunesse. En effet, notre état des lieux fait ressortir le besoin de formation et d'initiation.

A la question de l'accueil des enfants dans cet espace, Françoise Danset nous répond que celui-ci est possible en groupes, mais qu'il n'y aura pas de « coin enfants ». Nous pourrions peut-être nous rapprocher du service éducatif des Archives, puisque ce sera là un autre mode d'accès pour les élèves. Il faudra également discuter avec les archives de leur salle d'accueil pour les classes et de la façon dont ils vont l'exploiter.

## 5. Pistes de travail

- Poursuivre le travail sur les projets d'Euroméditerranée :

- o quelles entreprises vont venir s'installer, quels logements (prix du m<sup>2</sup>, logements sociaux) ?
- o combien de salariés dans le quartier (les docks, la CUM,...) ?
- o dans quel calendrier ?
- Prendre contact avec le service qui coordonne l'opération Ordina 13, qui consiste à doter chaque collégien de classe de 4<sup>o</sup> (projet d'initiation à la recherche documentaire avec internet et les supports multimédia).
- Réfléchir avec les services de la Politique de la Ville (projet sur la presse).
- Recenser les lieux d'accès ou de réflexion sur le multimédia.
- Travailler avec les archives sur leur lien avec cet espace (fonction possible d'antichambre de leur salle de lecture).
- Prendre connaissance de la demande politique auprès d'un élu ou d'un membre du cabinet du Président du Conseil général.

## 6. Conclusion

La définition de la mission est bien de réfléchir à la création par la Bibliothèque départementale d'**un espace ouvert au public du quartier**, répondant ainsi à une demande forte des élus du Conseil Général.

Cet espace devra s'intégrer dans les réseaux associatifs et institutionnels marseillais de développement de la lecture.

La fonction de ce service sera clairement identifiée et répondra à un besoin des habitants (actuels et futurs) du quartier. Plus son image sera forte, plus cet espace aura de chances de trouver son public, en complémentarité avec les services culturels ou éducatifs du Conseil Général.

Enfin, le calendrier du chantier permet à l'équipe de projet de faire des propositions d'aménagement adapté pour ce futur service.

## ***Présentation des scénarios***

### **1. Préambule : approfondissement de l'analyse de l'existant**

#### **1.1. Définition du périmètre de rayonnement de notre espace**

Nous avons dessiné un demi-cercle autour du bâtiment : de la place de la Joliette à la place Marceau d'un côté, et de l'autre du boulevard Ferdinand de Lesseps au boulevard National jusqu'au carrefour du boulevard de Strasbourg avec la rue Jean Cristofol. Ainsi, nous nous situons toujours à moins de 800 mètres de notre espace, même si l'on sait que les distances ne sont pas les mêmes pour tous. (*La bibliothèque dans la ville : concevoir, construire, équiper : avec vingt réalisations récentes*/Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture ; sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck. Paris : Le Moniteur, 1984)

A l'intérieur de notre périmètre :

- 2 stations de métro : Désirée Clary et National, et 2 autres en limite : La Joliette et Bougainville, toutes les 4 sur la même ligne 2 du métro marseillais. (annexe 2.5)
- un centre d'affaires,
- 4 quartiers dans les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements : la Joliette, La Villette, Saint-Mauront et Arenc,
- un des plus anciens grands ensembles marseillais, le parc Bellevue,
- autour de 30000 habitants.

#### **1.2. Analyse des publics**

##### **1.2.1. Les habitants du quartier**

La Mission Emploi Euroméditerranée, pour la rédaction de son document *Contribution pour un diagnostic territorial développement économique et emploi du centre ville de Marseille*, publié en mai 2003, a travaillé sur les données INSEE

issues du recensement de la population de 1999. Ainsi, nous disposons de données chiffrées très précises, par quartier : pour ce qui nous occupe, Arenc et La Joliette, dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement, et la Villette et Saint-Mauront, dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement.

Parmi ces chiffres, nous nous sommes intéressés aux données (en elles-mêmes et par comparaison au reste de la population de la commune) qui concernent :

- a) la répartition de la population par classes d'âge,
  - 25% de la population a moins de 19 ans, soit à peine plus que pour la ville entière. (annexe 2.1.1.)
  - La classe d'âge la plus représentée est celle des 20-39 ans. C'est pour elle qu'est l'écart le plus grand avec la commune. (annexe 2.1.1.)
  - Moins de population de plus de 60 ans, en forte baisse depuis 10 ans par rapport à la commune. (annexe 2.1.1.)
- b) l'évolution de la population, quartier par quartier, depuis 10 ans,
 

Ces quartiers ont plutôt eu tendance, ces 10 dernières années, à voir leur nombre d'habitants baisser. (annexe 2.1.2.)
- c) la population active, et, parmi elle, la part de chômeurs,
 

De 36 à 44 % de chômeurs selon le quartier, avec une hausse depuis 10 ans beaucoup plus forte que pour l'ensemble de la commune. (annexe 2.1.3)
- d) la population étrangère,
 

20% des chefs de ménage du centre ville (l'ensemble des 3 arrondissements) est de nationalité étrangère ; ce chiffre passe à 8, 5 % pour l'ensemble de la commune. (annexe 2.1.5).
- e) La répartition par sexe,
 

A noter que cette population étrangère, dont l'effectif est stable, dénombre depuis 10 ans de plus en plus de femmes : +11% dans le centre ville, et -6% pour les hommes (annexe 2.1.4.).
- f) le niveau d'études de la population de plus de 15 ans.
  - Plus de 27 % de la population de plus de 15 ans sans aucun diplôme (par rapport à 20 % pour tout Marseille) (annexe 2.1.5.)
  - 56% de la population active non-qualifiée

## 1.2.2. La situation socio-économique

### 1.2.2.1. *L'emploi*

Par ailleurs, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise a réalisé une étude sur les publics de la Communauté urbaine pour un Plan Local d'Insertion et d'Emploi.

Elle a défini un indice de fragilité qui repose sur 5 indicateurs (annexe 2.1.6.). Les résultats obtenus laissent apparaître une fragilité bien supérieure pour ces 3 arrondissements du centre ville que partout ailleurs dans Marseille, même en les comparant avec ceux des arrondissements des quartiers nord de la ville. (annexe 2.1.7)

Les indicateurs de stabilité de l'emploi (annexe 2.1.8.) viennent confirmer ce diagnostic de grande difficulté des habitants de ces quartiers. D'autres chiffres proviennent de la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône et renseignent sur le nombre d'allocataires de la CAF et de bénéficiaires du Revenu minimum d'insertion. (annexes 2.1.9 et 2.1.10.)

### 1.2.2.2. *Les entreprises*

Les activités traditionnelles de ces quartiers sont tournées vers le port : transports, manutention, services liés au commerce international. On sait que certaines de ces activités ont beaucoup souffert depuis les années 1960 : décolonisation, crise pétrolière, concurrence internationale de plus en plus forte sont venues modifier en profondeur le paysage industriel de ces quartiers.

La désindustrialisation de Marseille est particulièrement visible ici dans le paysage urbain : des friches, des hangars, des vides laissés par les démolitions qui laissent apparaître des bâtiments de logements vétustes. Le bâtiment est édifié sur l'emplacement d'anciens moulins qui ont été détruits pour lui céder la place.

Il subsiste néanmoins heureusement des activités dans ces secteurs. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la liste des entreprises installées dans le centre d'affaires des Docks (annexe 2.2.1) et d'y dénombrer les entreprises liées aux transports maritimes.

Un autre secteur économique, traditionnellement assez développé dans le secteur, est toujours très présent : c'est celui du commerce (annexe 2.2.2). Pour l'essentiel, il est constitué de petites et moyennes entreprises.

### 1.2.2.3. *De nouvelles activités*

Euroméditerranée cherche à diversifier le tissu économique de ces quartiers et à développer le secteur tertiaire. Ainsi, les secteurs des télécommunications, des activités financières et l'immobilier se sont développés, de même que les secteurs traditionnels des services grâce au Plan Emploi Développement Economique Euroméditerranée. Notre périmètre voit donc se créer des emplois, qui, par leur qualification, ne sont pas accessibles aux demandeurs d'emploi du quartier.

Cela entraîne aussi la venue dans le quartier, dès aujourd'hui, de salariés extérieurs, qui travaillent dans les entreprises voisines, dont certaines ont des effectifs importants (annexe 2.2.4.), comme le centre d'affaires des Docks, mais aussi la CGA - CGM ou le CEREQ.

Ainsi, le public potentiel des activités de notre espace est multiforme, et le sera encore davantage au fur et à mesure de l'aménagement du périmètre Euroméditerranée et des constructions et rénovations de logement (annexe 2.4.).

### 1.2.3. A quel public s'adresser ?

Nous pouvons segmenter la population qui vit ou qui passe dans le quartier en terme de public auquel s'adresserait cet espace ouvert. En voici des exemples :

- Par classe d'âge :
  - les scolaires : en éliminant les plus jeunes, dont l'accueil demanderait des locaux spécifiques et dont les comportements s'accorderaient peut-être difficilement au voisinage des autres publics qui fréquenteront le bâtiment ; les collégiens et les lycéens du quartier ont peu de lieux et d'offres d'activités à leur disposition. Le quartier est situé en ZEP, et ses établissements scolaires sont tous surchargés. Tous ont fait ou feront l'objet d'une réhabilitation (annexe 2.6). Les jeunes qui fréquentent le CAL de Fonscolombes sont passionnés (et pratiquants) de capoeira.
  - les plus de 60 ans : ce public est peut-être le plus perturbé par les transformations du quartier. Il est aussi hétérogène que les autres classes d'âge, et le moins nombreux. Pour autant, il peut être demandeur par le biais des comités d'intérêt de quartier, même s'il ne sait pas très bien de quoi exactement. Un espace senior récemment ouvert rue d'Hozier viendra satisfaire une part des besoins de ce public.

- Par origine :
  - *la population étrangère ou d'origine étrangère* : pour la plupart algériens, comoriens, turcs, sénégalais, maliens. Pour eux, la demande de formation de base, d'apprentissage de la langue française est grande. Peut-elle se mener seul, en auto-formation ? Les relais associatifs sont présents et demandeurs.
    - par CSP :
      - *les demandeurs d'emplois inscrits dans les dispositifs d'insertion* : ce public captif peut être accompagné par leurs formateurs ou par les travailleurs sociaux.
      - *les salariés du secteur* : cadres, employés et ouvriers. On connaît mal leur implication dans le quartier, leurs horaires de travail. On le sait, il sera plus facile à ce public de passer la porte et d'utiliser les services qui lui seront proposés.
    - Par catégorie d'usagers :
      - *le public des archives* : celui-ci est déjà dans le bâtiment, il vient pour se détendre, rencontrer d'autres personnes dans une atmosphère moins « recueillie ». S'il y a une offre documentaire sur Marseille, et s'il ne la connaît pas déjà, il peut avoir envie d'y jeter un œil. De la même façon, la lecture de la presse peut l'intéresser.
      - *les travailleurs sociaux, militants associatifs* : si le pari de lieu ressources sur le quartier est réussi, ces acteurs associatifs seront preneurs d'une information à jour.

Chacun des trois scénarios s'est attaché à s'adresser de manière privilégiée à certains de ces publics.

## 2. Scénario 1 : Mémoire et Identités du quartier

### 2.1. Objectifs

- Réussir le lien entre les différents habitants du quartier : anciens et nouveaux arrivants (lien intergénérationnel et lien interculturel)
- Construire l'identité du quartier (hétérogène, souvent dévalorisé et en pleine évolution) et valoriser certaines identités.

### 2.2. Présentation

Ce scénario propose de prendre le *territoire* (le quartier) comme fil directeur, à la fois pour l'offre documentaire et pour les publics visés : il s'agit, en effet, de s'adresser au plus large public possible, en mettant en valeur l'identité du quartier.

L'offre documentaire sera structurée autour de deux pôles :

- La mémoire, l'histoire et l'avenir du quartier : mémoire industrielle, histoire de l'immigration, information sur les transformations du quartier (urbanisme, habitat...)
- Informations sur la vie locale (initiatives associatives, projets locaux...).

De plus, une offre d'*animation* ( type atelier d'écriture), en partenariat avec les acteurs associatifs locaux ainsi qu'avec le service éducatif des Archives Départementales, permettra de dynamiser cette salle.

#### 2.2.1. Les services

- Consultation sur place : périodiques, monographies, presse, etc.
- Consultation d'archives sonores et de documents vidéo.
- Accès à l'outil informatique et reprographique
- Réorientation du public vers les associations et équipements divers du quartier (création d'un portail )
- Ateliers d'écriture

- Création d'un journal du quartier
- Séances de contes et de récits autour de l'histoire du quartier et de ses habitants.

### 2.2.2. Les publics ciblés

- populations immigrées, primo-arrivants
- nouveaux arrivants dans le quartier
- personnes au chômage et en réinsertion
- personnes âgées
- jeunes adultes

### 2.2.3. Les partenariats et les ressources

- Les archives, municipales et départementales : pour les AD, utilisation des fonds et collaboration avec le service pédagogique.
- Le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
- La Bibliothèque du Musée d'histoire de Marseille
- Le Théâtre de la Minoterie, le Centre de ressources Femmes, l'association Transition, La Friche de la Belle-de-mai.

## 2.3. Les moyens

### 2.3.1. Les moyens humains

- Un(e) documentaliste (assistant de conservation) collectera, sélectionnera et fournira des informations ou des documents multi-supports, veillera à la validité et à la pertinence de l'information, et à son actualisation, effectuera des recherches thématiques et une veille documentaire et participera à l'accueil du public.
- Deux animateurs (cadres B et C) seront chargés de l'accueil du public et de la mise en oeuvre des actions culturelles et pédagogiques de la salle : ils animeront des ateliers et des parcours pédagogiques

### 2.3.2. Les moyens matériels

- Collections :
  - o Presse locale : quotidiens et hebdomadaires locaux
  - o Presse étrangère, relative aux communautés présentes dans le quartier, et périodiques spécialisés sur l'histoire de l'immigration : une vingtaine de titres
  - o Fonds d'ouvrages sur l'histoire de Marseille, du quartier, de ses habitants et de leurs origines : 400 titres à terme.
  - o Albums photographiques : 100 titres
  - o Bandes dessinées sur Marseille et la Méditerranée : 50 titres
  - o Brochures et dépliants sur la vie pratique du quartier
  - o Documentaires vidéo et audio : 100 titres
- Matériel informatique et électronique :
  - o 2 postes de consultations internet
  - o 1 poste pour édition assistée par ordinateur
  - o 1 poste de travail pour les documentalistes
  - o 1 imprimante laser
  - o 1 imprimante jet d'encre couleur

### 2.3.3. Evaluation des coûts

<b>Personnel</b>	
Documentaliste (1)	28 000 €/an
Animateurs (2)	48 000 €/an
<b>Collections</b>	
Presse locale et étrangère	9000 €
Documentaires papier	8000 €
Livres bilingues	1200 €
Albums photographiques	3500 €
Bandes dessinées	700 €
Documentaires vidéo	2500 €
<b>Matériel</b>	
Matériel informatique	11 400 €

### 2.3.4. Aides au financement

Dans le cadre du programme d'aide de développement de fonds thématiques, le Centre national du livre propose des subventions qui peuvent atteindre jusqu'à 50 % des crédits nécessaires à l'opération, si le projet présenté représente un budget minimum de 1600 €.

Le FASILD<sup>2</sup> Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place un programme de subventions en privilégiant particulièrement les actions culturelles axées sur « *la mémorisation et la diffusion des héritages culturels* »<sup>3</sup>. La D.R.A.C. et le F.A.S.I.L.D. P.A.C.A. ont ainsi décidé de lancer un appel à projet commun pendant trois ans (2001, 2002 et 2004) intitulé "Identités, Parcours et Mémoire".

### 2.4. Conditions de réussite

- Une bonne utilisation des ressources présentes dans le bâtiment
- Au niveau de l'information : un lieu qui s'actualise en permanence
- Des partenariats avec diverses associations travaillant sur le quartier
- Travailler en amont avec les publics du quartier, via les associations, pour préparer l'ouverture et communiquer autour de cette ouverture.
- Penser à l'aménagement du temps et de l'espace pour faire cohabiter les publics encadrés et les publics individuels.

### 2.5. Tableau récapitulatif

Effets attendus	Risques
<p>- Un lieu que tous puissent s'approprier : lien autour de la thématique du « quartier », considéré dans toute sa diversité.</p> <p>- Un lieu de vie, d'animations, avec un dynamisme impulsé par les associations, qui peuvent amener un premier public.</p>	<p>- Risque de rater les partenariats : échec auprès des publics.</p> <p>- Risque par rapport au positionnement : question de la possible cohabitation de publics différents. Alors, risque de rater la « mixité », qu'elle soit sociale, culturelle, ou générationnelle.</p>

<sup>2</sup> Fond d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la lutte contre les discriminations.

<sup>3</sup> Sources <http://www.heritages-culturels.org/fasild.htm>

### **3. Scénario 2 : Service Presse Infos**

#### **3.1. Objectifs**

- Proposer un point de consultation de la presse dans le quartier qui serait aussi un espace de détente et d'échanges.
- Proposer un décryptage des faits importants de l'actualité par le biais d'ateliers et de dossiers de presse en partenariat avec les collègues et les associations pour permettre une meilleure compréhension du monde d'aujourd'hui
- Mettre en place un lieu de production écrite pour favoriser la pratique de la langue française

#### **3.2. Présentation**

Cette salle sera consacrée à la consultation de la presse et au décryptage de l'actualité. Elle pourra également être un lieu de production écrite. A cet espace s'ajoutent deux salles de réunion qui accueilleront des associations et des groupes scolaires autour de la pratique de l'écrit et de la compréhension de l'information.

##### **3.2.1. Les services**

- consultation sur place : presse quotidienne française, européenne, américaine et arabe, presse magazine et dossiers de presse
- consultation sur place de la presse en ligne et des sites de dépouillement de périodiques
- ateliers d'écriture : édition d'un journal ou d'une gazette visant à favoriser la réflexion des habitants du quartier sur les faits marquants de l'actualité
- création d'un site web présentant les travaux effectués
- consultation d'internet et de la messagerie
- rencontres autour de thèmes d'actualité avec des sociologues et des journalistes
- consultation des chaînes câblées

### 3.2.2. Les publics ciblés

- public des Archives Départementales
- retraités
- groupes constitués par les associations du quartier
- groupes constitués par les classes de collège

### 3.2.3. Les partenariats et les ressources

Activités proposées	Établissements scolaires	Associations
Ateliers d'écriture, création d'un site web, édition d'une gazette	Collège Versailles Collège Joliette Lycée Le Chatelier	ADDAP CRF Transition ACELEM

## 3.3. Les moyens

### 3.3.1. Les moyens humains

- 2 documentalistes pour la réception et le dépouillement des périodiques ainsi que pour le renseignement du public.
- 1 animateur qui devra avoir suivi une formation en informatique afin d'assurer le bon fonctionnement et la maintenance des postes informatiques. Il assurera en outre l'encadrement des groupes dans le cadre de la création d'un périodique, ainsi que sa mise en page.

### 3.3.2. Les moyens matériels

- presse quotidienne régionale et nationale (9 titres), hebdomadaires (16 titres), presse étrangère (20 titres) et presse internet
- 2 postes de télévision (câble) afin de consulter les informations en langues étrangères
- 5 postes informatiques (mezzanine) pour la consultation de la presse en ligne
- 2 bornes internet (debout) pour la consultation de la messagerie et du catalogue des bibliothèques (rez-de-chaussée)
- 1 photocopieuse pour assurer la reproduction des documents (dossiers de presse et production d'un périodique)

- matériels de traitement de l'image pour la création de petits reportages (appareil numérique, imprimante photo, logiciel de traitement de l'image...) + 1 scanner

### 3.3.3. Evaluation des coûts

<b>Personnel</b>	
Documentalistes (2)	56000 €/an
Animateurs (1)	28000 €/an
<b>Collections</b>	
Quotidiens français	2925 €
Hebdomadaires français	1440 €
Presse étrangère	5200 €
Périodiques en ligne	3000 €
Fonds journalisme	2000 €
Usuels (dictionnaires)	450 €
<b>Total collections</b>	<b>15015 €</b>
<b>Matériel</b>	
Matériel informatique et électronique	<b>18800 €</b>

### 3.3.4. Aides au financement

Dans le cadre du programme d' « aide au développement de fonds thématiques », le Centre national du livre propose des subventions qui peuvent atteindre jusqu'à 50% des crédits nécessaires à l'opération, si le projet présenté représente un budget minimum de 1600 €.

## 3.4. Conditions de réussite

- cibler les abonnements
- créer des partenariats durables avec des associations implantées dans le quartier et d'autres institutions culturelles pour ancrer ce service dans la proximité

- proposer des horaires d'ouverture assez larges : journée continue, soirées jusqu'à 18h30
- promouvoir et présenter le service et son fonctionnement aux habitants du quartier

### 3.5. Tableau récapitulatif

Effets attendus	Risques encourus
Une meilleure diffusion de l'information	Mauvais ciblage des abonnements de périodiques
Apparition d'un lieu culturel dynamique et structurant pour le quartier	Mauvaise cohabitation des différents publics

## 4. Scénario 3 : (auto)formation multimédia

### 4.1. Objectifs

- offrir un lieu bien équipé en multimédia pour les formations inscrites dans les dispositifs d'insertion
- offrir une possibilité d'accès facile au multimédia aux visiteurs et aux personnes qui travaillent dans le périmètre
- lutter contre la fracture numérique en offrant une initiation au multimédia pour les habitants
- offrir une possibilité d'auto formation et de remise à niveau en langue
- inscrire cet espace dans le réseau du 3<sup>ème</sup> TIC

### 4.2. Présentation

Ce lieu offrira des ressources multimédia pour l'apprentissage des langues et des savoirs de base ainsi qu'une initiation à l'utilisation de ces outils.

Différents types d'accueil seront proposés : l'accueil de groupes inscrits dans les dispositifs d'insertion et de formation, l'accueil des individus et la programmation d'activités à l'initiative de l'équipe d'animation.

#### 4.2.1. Les services

- initiation à l'informatique

- initiation recherche documentaire sur internet
- formation bureautique : rédaction de lettres, CV
- travail sur logiciels ou didacticiels de l'espace (apprentissage langues)
- information sur demande : sélection de sites, bibliographie, adresses...
- accès Internet libre
- messagerie
- accès bureautique

#### 4.2.2. Les publics ciblés

- groupes constitués par les associations d'insertion et centres sociaux
- personnes qui travaillent dans le quartier
- personnes âgées
- demandeurs d'emploi
- personnes inscrites dans la vie associative locale

#### 4.2.3. Les partenariats et les ressources

- réseau des rencontres du 3<sup>ème</sup> TIC et autres ressources multimédia
- MPT Kléber, Espace accueil des étrangers
- ADDAP
- Transition, CIERES, et autres associations d'insertion, formation qui travaillent sur le quartier
- Consulats, instituts culturels, Cidim (constitution des collections)

### 4.3. Les moyens

#### 4.3.1. Les moyens humains

- 1 agent de catégorie B de la filière culturelle pour la formation, l'accueil, les contacts avec les partenaires, le travail sur les collections (sélection de sites, acquisitions de cédéroms)
- 1 agent de catégorie B de la filière animation pour la programmation des activités, l'accueil, les contacts avec les partenaires

- 2 agents de catégorie C : 2 agents techniques, administratifs ou agents du patrimoine pour l'accueil, avec une formation technique à l'informatique (capables d'effectuer un premier dépannage)

Tous seront des internautes avertis ou se formeront très rapidement.

#### 4.3.2. Les moyens matériels

- serveur d'impression
- cabines individuelles multimédia : 5 (mezzanine)
- salle de formation 1 : équipée de pc multimédia (10 postes)
- salle de formation 2 : 1 PC, rétroprojecteur, grand écran, téléviseur, magnétoscope
- bornes d'accès debout pour messagerie : 2
- 1 borne d'accès catalogue des bibliothèques de Marseille
- 4 postes individuels multimédia
- possibilité de branchement d'ordinateurs portables individuels
- logiciels permettant des écritures autres qu'en alphabet latin

#### 4.3.3. Evaluation des coûts

<b>Personnel</b>	
2 agents de catégorie B	56000 €/an
2 agents de catégorie C	40000 €/an
<b>Collections</b>	
langues (FLE, anglais, arabe, italien, ..)	1500 €
apprentissages de base : remise à niveau français, mathématiques	300 €
initiation informatique, internet,	300 €
logiciels d'entraînement à la lecture : ELSA, Idéographix	900 €
<b>total collections</b>	3000 €
<b>Matériel informatique</b>	38650 €

#### 4.3.4. Aides au financement

- Ordina 13
- subventions liées aux différents labels du multimédia : Etat, Région, Caisse des dépôts
- aides dans le cadre de la formation au français langue étrangère et aux apprentissages de base

#### 4.4. Conditions de réussite

- proposer une offre complémentaire à l'existant (pas de redondance)
- présenter les outils et accompagner la formation pour les groupes constitués
- assurer les relais de communication : entreprises, associations (pour le public individuel) pour une offre très lisible : internet, bureautique, langues vivantes, apprentissages de base.

#### 4.5. Tableau récapitulatif du scénario 3

avantages	inconvénients
le positionnement radicalement déconnecté de la bibliothèque et du prêt de livres lève l'ambiguïté : pas ou peu de livres dans cet espace.	espace accaparé par des personnes déjà équipées en informatique mais intéressées par la gratuité, ce public excluant les autres publics ciblés.
réponse à une forte demande (les espaces multimédia sont nombreux mais saturés) individuelle et associative.	investissement trop fort des postes du rdc, par un public jeune pour jouer sur internet, à l'exclusion d'autres publics, moins familiers de ces outils.
Activité adaptée à un espace relativement petit	

## ***Réunion du comité de pilotage, 13 mai***

Les membres du comité de pilotage :

- Présents :

Michèle Soyer, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Bibliothèque,  
Bernard Huchon, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Direction de la culture,  
Julie Fontanel, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Archives.

- Excusées :

Françoise Danset, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Bibliothèque,  
Régine Roussel, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Bibliothèque.

Pour l'équipe de projet ENSSIB :

Frédéric Desgranges, budget,  
Emilie Fouvry, communication interne,  
Françoise Peyre, chef de projet.

Raymond Bérard, directeur des Etudes, tuteur de l'équipe de projet ENSSIB

### **1. Ordre du jour**

- Présentation du travail effectué dans le cadre du projet :
  - o des contraintes fortes
  - o la deuxième semaine de présence à Marseille de l'équipe de projet
  - o un aménagement de l'espace selon les scénarios proposés
- Lecture des scénarios : questions, réponses, discussion autour du scénario retenu.

## **2. Présentation du travail effectué dans le cadre du projet**

### **2.1. des contraintes fortes**

Françoise Peyre rappelle les contraintes dans lesquelles le projet se situe :

- Ne pas prêter de documents dans cet espace ouvert au public
- Ouvrir un établissement de proximité pour un public très diversifié et appelé à se modifier avec les transformations urbaines réalisées ou envisagées,
- Offrir au public d'un quartier marseillais un service de la bibliothèque départementale.

Elle explique ensuite comment l'analyse de l'existant et les perspectives quant aux populations attendues ont été au cœur de la réflexion du groupe de projet pour l'élaboration des scénarios. Nous livrons avec les scénarios un approfondissement de l'analyse des publics qui nous semblait nécessaire au regard des questions de notre commanditaire sur la connaissance du quartier.

### **2.2. la deuxième semaine de présence à Marseille de l'équipe de projet**

Frédéric Desgranges, revenant sur notre semaine passée à Marseille, présente succinctement nos pistes de scénarios et les réactions que celles-ci ont suscitées chez les nombreux interlocuteurs que nous avons rencontrés.

Il explique également pour quelles raisons nous avons finalement écarté l'idée d'un espace entièrement dédié à la recherche documentaire de même que celle d'un espace tourné vers les scolaires en choisissant la préparation de l'entrée au collège comme axe de travail. En effet, tous les intervenants des espaces multimédia que nous avons rencontrés ont insisté sur la nécessité de doter le lieu d'une identité forte en terme de service ou de contenu documentaire.

De leur côté, les enseignants des écoles n'ont pas exprimé le besoin de locaux supplémentaires ou d'actions spécifiques menées en dehors de leurs établissements.

### **2.3. L'aménagement de l'espace, selon les scénarios proposés**

Emilie Fouvry présente les trois scénarios en décrivant les aménagements possibles de cet espace. Ainsi, si l'une des deux salles en mezzanine est dans tous les cas un lieu de réunion à la disposition des associations ou des groupes qui en feraient la demande, l'autre salle, destinée aux travaux de groupes, nécessite différents aménagements selon les scénarios.

De même pour les postes dont l'installation était prévue sur la mezzanine : cabines fermées individuelles de type laboratoire de langues, postes d'accès à une sélection de sites internet ou encore postes d'accès aux documents sonores ou audiovisuels dans le premier scénario.

Enfin, le rez-de-chaussée pourra prendre des aspects assez différents : avec des postes de télévision dans le scénario 2, des postes multimédia et des bornes d'accès à la messagerie électronique ou encore la mise à disposition d'un fonds documentaire sur Marseille.

## **3. Questions sur les scénarios**

Frédéric Desgranges explique tout d'abord comment ont été élaborés les budgets des différents scénarios. Le coût de l'équipement informatique a été évalué selon des prix « public » et toujours en version monoposte. Mais, le Conseil général ayant un marché pour la fourniture de ce matériel, les montants annoncés le sont donc à titre indicatif. Les coûts et les profils des personnels ont été évalués alors qu'il n'était pas possible de prévoir des horaires d'ouverture pour cet espace.

### **3.1. Premier scénario**

L'enjeu, très fort, de cette hypothèse, de poser comme base le territoire était de s'adresser au plus large public possible en mettant en valeur l'identité du quartier. Les commanditaires ont jugé que ce scénario, si intéressant et porteur soit-il, ne relève pas des compétences du Conseil général, mais plutôt de celles de la municipalité.

Cependant l'aspect « vie locale », à savoir le recensement de tout ce qui se passe dans le quartier, a retenu l'attention des commanditaires. Aussi ont-ils émis l'idée que cette perspective soit intégrée au scénario final.

En conclusion de la lecture de ce premier scénario, Bernard Huchon insiste sur le fait que de telles initiatives devraient effectivement être menées par d'autres acteurs, par exemple dans le cadre du Contrat de ville ou par Euroméditerranée.

### **3.2. Scénario 2**

Le scénario 2, qui s'approchait le plus de la commande initiale, a particulièrement retenu l'attention des commanditaires.

L'accent y était mis sur l'information générale. Les commanditaires souhaitent que les titres de périodiques soient plus orientés vers la vie pratique. Michèle Soyer demande en outre qu'un fonds de référence y soit développé.

Selon nos commanditaires, cette salle pourrait être ainsi un lieu où l'on trouve une première information sur de nombreux sujets : tant sur le monde du travail (sur le modèle de la Cité des métiers, en moins fouillé) que sur d'autres domaines de la vie courante (comment monte-t-on une association, fournir un annuaire des associations de Marseille).

Françoise Peyre souligne la difficulté d'alimenter un fonds de cette nature et de cette taille en l'actualisant en permanence, cependant que d'autres organismes (Cité des métiers, Bibliothèque de l'Alcazar) proposent des services de ce type, plus ambitieux et plus performants, accessibles au public du quartier.

L'opportunité d'un accès aux télévisions étrangères, comme cela se fait par exemple dans la nouvelle Bibliothèque publique d'information, fait problème.

### **3.3. Scénario 3**

Le scénario 3 a été jugé, comme le premier, trop spécialisé. Quel rôle ont à jouer les bibliothèques publiques dans la formation tout au long de la vie ? Une fois encore, les commanditaires ont douté que ce soit là dans les compétences de la BDP. En effet, nous dit Michèle Soyer, le Conseil général n'est pas acteur de formation.

L'idée d'un labo de langue semble recueillir plus de suffrages, même si l'option d'y proposer également des apprentissages du français langue étrangère a soulevé quelques réticences. De même, la perspective de s'intégrer dans le réseau des Rencontres du 3<sup>ème</sup> TICE est jugée intéressante par le comité de pilotage. Cela est très positif, car cela pourrait peut-être, à plus long terme, à la fois faire évoluer la

réflexion sur la vocation de cet espace et mieux faire connaître les ressources de l'arrondissement pour répondre aux demandes d'initiation à la bureautique ou au multimédia.

## **4. Discussion sur le scénario retenu**

Après la relecture des trois scénarios et les différentes remarques faites par les commanditaires, il s'agit pour l'équipe de projet de faire préciser les options retenues, et de veiller ensuite à retrouver une cohérence.

### **4.1. Le choix des périodiques**

Le commanditaire demande un rééquilibrage de la part des journaux en langue française par rapport aux journaux en langues étrangères, ainsi qu'un choix de titres tourné vers la vie pratique.

### **4.2. La thématique de décryptage de l'actualité**

Elle a retenu l'attention, de même que l'organisation de rencontres avec des journalistes, des sociologues : cela pourrait faire l'objet de conférences dans l'auditorium du bâtiment.

### **4.3. La création d'un journal**

La proposition de création d'un journal pose problème, car elle nécessite, selon nos interlocuteurs, beaucoup de moyens et d'investissement. Cependant l'idée de proposer à un partenaire de mettre en place l'atelier de création d'un « courrier international » semble intéressante, notamment pour le collège Versailles. Il s'agirait alors d'une mise à disposition de locaux et de matériel ?

### **4.4. Le laboratoire de langues**

La formation en langue, dont le maintien est souhaité, devra se limiter à l'accueil d'individus qui viendront travailler avec l'appui de supports multimédia. Les commanditaires n'excluent pas le français langue étrangère des propositions offertes par l'espace. L'accueil de groupes, pour une initiation à la recherche documentaire pourra éventuellement se faire dans la salle de formation de la BDP.

#### **4.5. L'accès à internet**

Rien n'a été tranché quant aux modalités d'accès à internet. Filtrage, consultation possible de la messagerie électronique sont autant de questions sur lesquelles nos commanditaires attendent des réponses.

#### **4.6. Effectifs et horaires d'ouverture**

Il est rappelé que l'éventualité d'une ouverture de cet espace le samedi est nulle. En effet, cela nécessiterait de faire ouvrir le bâtiment et occasionnerait des coûts de gardiennage non négligeables. En revanche, la possibilité d'ouverture jusqu'à 19h00 est envisagée, de même que l'ouverture entre midi et 14 heures, ce qui pourrait nous permettre d'envisager les horaires 11h-19h, du lundi au vendredi. Nous ferons donc des propositions d'effectif et d'organisation du personnel sur cette base-là, en tenant compte de l'information donnée par Michèle Soyer concernant le recrutement en cours, pour cet espace, d'une bibliothécaire titulaire de l'option documentation.

### **5. Pistes de travail**

- offre de périodiques : en ligne et sur papier
- gestion des collections de périodiques
- modalités d'accès à internet : sélection de sites, filtrage, messagerie
- organisation et intégration du laboratoire de langue
- programmation de rencontres en lien avec la presse et l'actualité
- réflexion sur la constitution d'un fonds de référence de premier secours
- informations sur la vie du quartier
- constitution et organisation d'une équipe, pour 40 heures d'ouverture hebdomadaire
- proposition d'aménagement de cet espace

Nous fournirons la liste corrigée des personnes rencontrées, la bibliographie de nos recherches, ainsi que, à la demande des participants à la réunion, une carte du périmètre défini pour cet espace.

## **Mirès Presse**

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage, nos commanditaires ont marqué une préférence pour le deuxième scénario proposé, axé sur la presse et les médias bien que certaines de ses options n'aient pas semblé réalisables. En revanche, plusieurs éléments des deux autres scénarios ont retenu leur attention. C'est ainsi que nous avons intégré à notre proposition le laboratoire de langues ainsi qu'une offre d'informations sur la vie du quartier.

Nous avons conservé le nom de Mirès Presse, évoqué lors de la réunion, pour le nom de la rue, bien sûr, et aussi parce que la trame Mirès identifie assez bien la rénovation du quartier. Il était trop difficile d'illustrer toutes les fonctions du service. Ce nom court et facile à mémoriser permet d'individualiser le lieu en mettant en avant sa vocation principale.

### **1. Offre de services**

#### **1.1. La presse**

L'offre de presse se répartit entre l'information générale, avec une dizaine de quotidiens nationaux et régionaux, une sélection de sites internet pour la presse en ligne qui permet de s'ouvrir à de nombreux pays étrangers, et un choix de magazines où tous les centres d'intérêt sont présents.

##### **1.1.1. L'information générale**

La presse d'information générale est bien représentée : quotidiens nationaux et régionaux, hebdomadaires d'information générale français et européens, ainsi que d'autres titres régionaux d'information, moins diffusés que les deux titres principaux de la presse quotidienne régionale.

La presse en ligne vient compléter l'offre pour la presse étrangère, notamment pour certaines des communautés présentes dans le quartier, ainsi que pour certains

titres français de politique internationale qui permettront de faire le point à la demande sur une question de l'actualité internationale.

### 1.1.2. Les magazines

Nous proposons une offre de magazines diversifiée, afin de satisfaire le plus grand nombre possible de préoccupations.

Nous pouvons ainsi recenser 8 pôles thématiques principaux qui sont :

- Presse féminine
- Vie pratique (santé, cuisine, décoration, consommation, famille)
- Informatique et multimédia
- Langues et civilisations
- Sports
- Géographie et voyages
- Musiques
- Divers (télévision, cinéma, sciences et religions, presse people)

### 1.1.3. Des ouvrages sur la presse et les médias

En lien avec l'offre de périodiques, pour favoriser une réflexion sur le traitement de l'actualité dans les médias, un petit fonds d'ouvrages sur l'information et la presse est mis à disposition dans cette partie de la salle. Cette thématique sera également présente dans les animations.

## 1.2. Le laboratoire de langues

La future salle de presse comporte un laboratoire de langues constitué de cinq postes multimédia qui permettent aux personnes de se former librement aux langues étrangères (leur nombre a été limité à trois lors du deuxième comité de pilotage) et au français.

### 1.2.1. Modalités d'utilisation

L'utilisateur trouvera sur chaque poste des cédéroms pré-installés et une sélection de signets renvoyant à des sites institutionnels<sup>4</sup> sur l'apprentissage des langues :

- -[www.toutapprendre.com](http://www.toutapprendre.com) (site d'autoformation comprenant des cours de langues gratuits )
- -[www.leo-plateforme.com](http://www.leo-plateforme.com) (plateforme de formation en ligne)
- -[www.assimil.com](http://www.assimil.com) (qui propose des extraits de méthodes assimil)
- -[www.reflex-english.com](http://www.reflex-english.com) (la méthode Reflex est la plus réputée pour l'anglais).
- -[www.attica.fr](http://www.attica.fr) (principale librairie des langues)
- -[www.hachette.fr](http://www.hachette.fr)

### 1.2.2. Quelles langues ? Quelles méthodes ?

Les trois langues que nous avons choisies sont l'anglais, l'espagnol et l'arabe. Pour ces langues, nous proposons d'acheter les méthodes *Tell me more* éditées par Auralog (l'arabe est paru en novembre 2003) : ce sont les plus utilisées dans les établissements scolaires et les bibliothèques en France et les plus labellisées (label « Reconnu d'Intérêt Pédagogique » accordé par le Ministère de l'Education en 1998 ; IST Prize 2001). *Tell me more* utilise de manière intensive la reconnaissance vocale. Le logiciel permet à l'apprenant de dialoguer de façon fluide et interactive avec son ordinateur. Il reconnaît ce que dit l'apprenant, évalue sa prononciation et corrige ses erreurs. Il intègre la technologie S.E.T.S. (Spoken Error Tracking System) qui permet une détection automatique des erreurs de prononciation. Le dialogue est illustré de photos ou de séquences vidéo. *Tell me more* propose également une méthode d'apprentissage du français langue étrangère que nous mettrons à disposition des usagers.

Enfin, les postes sont dotés du logiciel d'entraînement à la lecture *Ideographix* publié par l'Association Française pour la Lecture.

---

<sup>4</sup> Il faut éviter les pages persos, pas toujours fiables dans ce domaine.

### 1.3. Ressources sur la vie locale

La salle offre des brochures et des dépliants sur les initiatives relatives à la vie du quartier en particulier et à Marseille en général : programme de la Minoterie, activités du CAL de Fonscolombes, ou de la MPT Kléber. Il s'agit de relayer ces initiatives et de pouvoir présenter les différentes structures qui existent dans le quartier. Dans la mesure du possible, le public pourra emporter cette documentation. Il faut donc veiller comme nous le verrons par la suite à l'approvisionnement et à l'actualisation de ces informations.

Par ailleurs, le personnel de la salle réorientera le public vers les associations et les équipements du quartier les mieux adaptés à leurs demandes.

### 1.4. Service de références

Nous proposons une première sélection de titres pour le fonds de référence de Mirès Presse. Nos recherches<sup>5</sup>, effectuées à partir de la base de données Electre, se sont articulées autour de grandes thématiques :

- **Des ouvrages généraux** : dictionnaires, encyclopédies, atlas qui peuvent répondre à des demandes ponctuelles d'information, dans divers domaines : géographie, histoire, littérature, art, santé... Certains ouvrages appartiennent à des collections pour la jeunesse : ils ont été choisis pour leur caractère particulièrement pédagogique, qui leur permettra de fournir plus facilement des informations aux adolescents et aux adultes peu familiarisés avec le livre.
- **Des ouvrages simples à utiliser sur la vie pratique et le droit** : vie associative, démarches administratives, connaître ses droits, régler des litiges, etc. Ce sont systématiquement des ouvrages « tout public » qui ont été choisis, pour pouvoir servir à tous ceux qui souhaitent connaître et faire valoir leurs droits ou régler des litiges du quotidien. Les ouvrages sur la vie associative seront notamment susceptibles d'intéresser les associations du quartier. Des ouvrages sur le droit des immigrés ont été retenus, pour répondre éventuellement à la demande

---

<sup>5</sup> Pour le choix des titres, nous nous sommes notamment appuyés sur l'ouvrage *Les 3000 de l'an 2000, 3000 références sur la France contemporaine*, sous la direction d'Annie Béthery, BPI pratique 2000.

des populations immigrées présentes dans le quartier et aux structures associatives qui les encadrent.

- **Un effort particulier sur l'emploi et la formation** : rédaction de CV, de lettre de motivation, recherche d'emploi, formation continue, orientation professionnelle. Les ouvrages trop ciblés (guides des différents métiers, par exemple) n'ont pas été retenus : tout d'abord, parce qu'il s'agit de proposer dans Mirès Presse un fonds emploi qui ne soit pas trop spécialisé, alors que des structures sont ou seront en charge de le faire (l'Alcazar, et surtout la future Cité des Métiers) ; ensuite, parce que ces guides demandent une actualisation très fréquente, tous les deux ans minimum, ce qui exigerait des budgets d'acquisition importants.
- **Des ouvrages de référence pour l'apprentissage des langues étrangères** : dictionnaires, grammaires, vocabulaires, en relation avec le laboratoire de langues et les langues que l'on pourra y apprendre : anglais, espagnol, arabe et français langue étrangère.
- **Des sites Internet** (cf. annexes), viendront, dans les domaines du droit et de la vie pratique, ainsi que de l'emploi et de la formation, compléter les informations fournies par la collection papier.

### 1.5. Les animations

Pour prolonger l'offre documentaire de périodiques, des animations seront proposées dans l'auditorium. Il s'agira de conférences et de tables rondes sur le thème large du décryptage de l'actualité.

Nous ne proposons ici que quelques pistes de réflexion qui pourront servir de point de départ à l'organisation des conférences.

- La presse régionale hier et aujourd'hui : ce cycle de conférences pourrait permettre de faire des passerelles avec les Archives.
- La presse en ligne : les métamorphoses de la presse à l'heure d'internet.
- Y'a-il encore une place pour la presse alternative ? Cela pourrait faire intervenir les membres des comités de rédaction de publications

alternatives de la région : *Le ravi*, des fanzines marseillais ou des journaux de quartier en lien avec la politique de la ville.

- Rencontre avec les correspondants à Marseille de la presse nationale : Michel Henry pour *Libération*, Philippe Jérôme pour *L'Humanité*, Michel Samson pour *Le Monde* ...
- A l'occasion de la sortie des numéros spéciaux des hebdomadaires nationaux ( type *L'Express* spécial Marseille...)
- Dans le cadre de la Semaine de la Presse<sup>6</sup>, des partenariats avec les structures scolaires du quartier qui participent à l'opération pourront être mis en place.
- Pour mettre en lumière les thèmes précis d'actualité, on pourra inviter des intervenants (universitaires, experts) pour des tables rondes animées par des journalistes.

### **1.6. Salle des associations**

Cette salle, à proximité immédiate du bureau de la responsable du service, sera utilisée par les associations du quartier qui souhaitent trouver un lieu de réunion. Elle pourra aussi, en lien avec la BDP ou avec le service, être utilisée pour des rencontres avec les partenaires du développement de la lecture à Marseille.

## **2. Fonctionnement**

### **2.1. Les horaires d'ouverture**

A propos des horaires d'ouverture, les contraintes sont celles du voisinage de services plus importants, situés dans le même bâtiment. Pour des raisons de coût essentiellement, il ne sera pas possible d'ouvrir cette salle seulement. Le service sera donc ouvert au public pendant les heures d'ouverture des archives.

Nos deux services sont ouverts toute l'année, tous les jours de la semaine, sauf le week-end. Les Archives ouvrent leur salle publique le matin, entre midi et 14h, et l'après-midi, probablement jusqu'à 18h. Il ne paraît pas souhaitable, finalement, de

---

<sup>6</sup> Voir [www.cleml.org](http://www.cleml.org) (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens de l'Information)

laisser notre espace ouvert au-delà de l'heure de fermeture des archives. L'ouverture entre midi et 14h est indispensable, si on veut s'adresser au public salarié dans le quartier. Cela pourra peut-être permettre une répartition des publics dans le temps de la journée.

L'hypothèse de 11h-18h paraît la bonne, voire 11h-17h, si les archives ferment leurs portes plus tôt. Nous verrons quels moyens en personnel cela suppose.

## **2.2. Le règlement**

Nous proposons en annexe un règlement où sont spécifiés les horaires d'ouverture, les modalités de consultation des documents et des postes multimédia.

Ce règlement précise les droits et devoirs de l'utilisateur. Nous avons privilégié une forme simple, en 8 articles, accessible à tous.

## **2.3. Les partenariats**

Pour le bon fonctionnement de cet espace, il est important de souligner les partenariats existants ou à mettre en œuvre.

### **2.3.1. Avec les autres services du bâtiment**

Les animations autour de la presse et de l'actualité seront programmées avec la collaboration des archives départementales et de la BDP quant au choix des thèmes et des intervenants. L'auditorium, comme tous les espaces communs du bâtiment, sera géré en étroite concertation.

Les publics des archives fréquenteront également cet espace. La meilleure complémentarité sera recherchée entre les deux services ouverts au public.

Enfin, les équipes de la BDP travailleront en collaboration avec le personnel du service, à l'occasion d'animations ou dans un fonctionnement quotidien. Au plus près du quartier, cet espace sera pour la BDP un outil d'intégration dans le réseau associatif marseillais.

### **2.3.2. Avec l'extérieur**

Pour la collecte des brochures et des programmes relatifs à la vie locale, il est important que soit mise en œuvre une communication avec les associations et organismes partenaires. Un annuaire a été constitué (Cf. annexes), celui-ci

regroupe toutes les structures que l'équipe projet a été amenée à rencontrer. Il ne s'agit en aucun cas d'une liste exhaustive. Il appartiendra au futur personnel de la salle de compléter cette liste, de l'actualiser et d'établir avec ces partenaires une liste de diffusion afin que la collecte des données soit la plus rapide et la plus efficace.

## **2.4. Fonctionnement et ressources**

### **2.4.1. La question de la conservation des documents :**

La salle n'a pas vocation à conserver les périodiques. Il faudra donc définir le nombre de numéros qui seront conservés avant d'être jetés ou recyclés :

- pour les quotidiens : 2 numéros. Ils seront mis à disposition du public sur des grilles de présentation, ce qui limite les possibilités de conservation.
- pour les magazines : ils seront mis à disposition des lecteurs sur des présentoirs munis de casiers de rangement. Il sera donc possible de garder sur place une dizaine de numéros.

### **Eliminer ou recycler ?**

La question se pose pour certains titres. Nous avons en effet pensé qu'il pourrait être intéressant de faire suivre certains titres à d'autres bibliothèques qui les conservent (l'Alcazar par exemple) plutôt que de jeter tous les périodiques. En revanche, les quotidiens, souvent très abîmés après une journée de lecture, seront éliminés. C'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'une offre limitée de quotidiens papier, en diversifiant par ailleurs l'offre en ligne (notamment les quotidiens étrangers).

### **2.4.2. Le laboratoire de langues**

Nous avons tout d'abord pensé installer des cabines fermées qui offriraient au lecteur une autonomie et une tranquillité propices à la concentration et à l'apprentissage par reconnaissance vocale, comme il s'en trouve par exemple à la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux ou dans certaines annexes de la BMVR de Montpellier.

Mais la cabine pose plusieurs problèmes. Un problème financier d'abord : c'est un lourd investissement qu'on ne peut faire sans une assurance de résultat. Un problème ergonomique ensuite : l'aération des cabines est préoccupante en été.

Il semble plus prudent d'installer des panneaux de bois en guise de séparation entre les postes. Les panneaux ont le mérite d'être amovibles, si on veut par la suite déménager le labo dans un espace plus approprié. Ils isolent relativement bien les différents usagers. Par ailleurs, rien n'empêche par la suite, en cas de succès, d'investir dans des cabines.

Cinq ordinateurs<sup>7</sup> seront placés sur la mezzanine et seront assortis de casques infra-rouges dotés de microphones, plus chers que les casques à fil, mais plus malléables d'un point de vue ergonomique et plus faciles d'entretien. Le fonctionnement des cédéroms se fera en mode *monoposte* car le fonctionnement en réseau revient beaucoup plus cher (les licences *multi-poste* coûtent le double des *monoposte*) et impose de fortes contraintes techniques. L'achat de licences *multi-poste* n'est avantageux qu'au dessus de 10 postes.

L'accès aux postes se fera sur réservation (sur place ou sur internet). Le bibliothécaire en charge du laboratoire mettra en place un planning des consultations. Chaque consultation ne devra pas excéder 1h00 pour éviter tout engorgement.

### 2.4.3. La salle de références

Le fonds de référence est mis à disposition du public sur le mode de la consultation sur place uniquement. Huit places assises seront réservées au travail et à la consultation sur place. Un poste informatique donne accès aux sites sélectionnés en rapport avec le fonds documentaire. Par ailleurs, le public pourra utiliser une photocopieuse installée dans la salle. Le personnel sera chargé d'accueillir, orienter et informer les usagers dans le cadre de leur recherche documentaire.

---

<sup>7</sup> Nous ne les comptons pas dans le budget du labo car ils sont déjà comptés dans le coût en matériel informatique.

#### 2.4.4. La salle des associations

Du matériel audiovisuel et informatique y est mis à disposition pour des conférences ou des projections. Cette salle sera accessible sur réservation auprès de l'accueil ou du responsable du service.

### 3. Aménagement et organisation de l'espace

Dans cet espace, c'est la presse, c'est-à-dire l'option retenue par nos commanditaires, qui prend la première place. Nous lui réservons le plus bel espace : 90 m<sup>2</sup>, haut sous plafond. Les autres services : le laboratoire de langues, la salle de références, le lieu de réunion offert aux associations sont situés au 1<sup>er</sup> étage. L'accueil est situé au carrefour des deux espaces du rez-de-chaussée : circulation sous la mezzanine, et espace d'accueil à l'entrée des locaux.

#### 3.1. Organisation et circulation

Au rez-de-chaussée de l'espace, de grandes zones pour une circulation fluide :

- un espace de lecture détente, meublé de chauffeuses et de tables basses, très agréable derrière les parois translucides de la façade. Les magazines ont été installés sous la mezzanine, de même que le fonds d'ouvrages sur la presse et les médias. Nous n'avons pas souhaité placer de rayonnages devant les façades.
- Un espace pour la lecture de la presse d'information générale : ici des tables et des chaises, les journaux mis à disposition sur des tringles rigides. Pas de séparation entre ces deux espaces : c'est le mobilier qui fait la différence.
- Enfin, un meuble équipé de 4 postes de consultation multimédia, permet de consulter la presse en ligne. Il est situé à proximité immédiate de l'accueil.

L'accès au premier étage se fait par la salle de presse ou, de manière plus confidentielle, mais aussi plus directe, par le lieu où sont mises à disposition les informations sur le quartier.

Deux espaces :

- l'un ouvert au public avec la salle de références, des collections, peu nombreuses, 8 places assises, un poste de consultation multimédia, sur la mezzanine les cinq postes du laboratoire de langues.
- De l'autre côté, à droite en montant, un espace pour le personnel, la reprographie et les associations du quartier pour leurs réunions.

### 3.2. Mobilier

Une évaluation du mobilier a été réalisée, dans les différents espaces<sup>8</sup> :

- **à l'accueil** (30 m2)
  - o une banque d'accueil (caisson personnel, siège ergonomique)
  - o un meuble type *mediatour*<sup>9</sup> pour l'information locale
  - o un tableau d'affichage
- **au rez-de-chaussée** (170 m2)
  - o 16 chauffeuses et 6 tables basses dans la partie détente
  - o 16 places assises à 4 tables pour la lecture de la presse
  - o 12 tringles pour les journaux papier (quotidiens et hebdomadaires)
  - o 4 meubles à périodiques d'une capacité de 12 titres chacun
  - o un rayonnage simple 3 tablettes pour les ouvrages sur la presse
  - o une table équipée pour les 4 postes multimédia
- **dans la salle de références** (30 m2)
  - o 8 places assises à 2 tables
  - o 1 poste multimédia
  - o 1 bureau (caisson personnel, siège ergonomique)
  - o 3 rayonnages simples 3 tablettes pour les collections (200 titres)
- **pour les cabines du laboratoire de langue** :
  - o 5 carrels équipés de postes multimédia
  - o 5 sièges ergonomiques
- **dans la salle des associations** (40 m2)
  - o 32 sièges empilables
  - o 8 tables

---

<sup>8</sup> Voir tableau en annexe

<sup>9</sup> voir en annexe les photos de certains éléments de mobilier.

- **dans le bureau de la responsable (20 m<sup>2</sup>)**
  - o un bureau (caisson personnel et siège ergonomique)
  - o un meuble de rangement, à rayonnages
  - o un panneau d'affichage
  - o 4 chaises empilables
  - o une table pour réunions internes
  - o tables pour matériel de reprographie.

Un chiffrage, inclus dans le budget, a été réalisé. En tout état de cause, le choix du fournisseur de mobilier se fera pour l'ensemble du bâtiment à partir du mois de juillet. Nous proposons donc une évaluation des coûts, basée sur le ratio communiqué par la Direction du livre.

### **3.3. Signalétique**

La signalétique extérieure est bien sûr un élément très important à l'échelle du bâtiment, pour chacun des services qui s'y trouvent. Si notre service porte un nom : celui de Mirès Presse, il sera d'autant plus facilement repéré par le public auquel il s'adresse, c'est-à-dire les habitants et les salariés du quartier.

Le service doit être associé à la réflexion sur la signalétique à l'intérieur du bâtiment. Il doit être très bien signalé car son accès, depuis l'entrée, n'est pas visible.

Dans les locaux, on s'attachera à présenter toute l'offre de services par un petit guide du lecteur et une signalisation adaptée, surtout pour les services situés à l'étage. Il utilisera pour ses outils de communication la même charte graphique que la bibliothèque et les archives.

## **4. Personnel**

### **4.1. Inventaire des tâches**

La vocation de la salle est d'accueillir le public du quartier en offrant de la documentation et de la presse à consulter sur place. L'essentiel du temps de travail

des agents sera donc effectué en service public, les tâches bibliothéconomiques étant très limitées.

- Inventaire des activités de service public :
  - o accueil, renseignement, aide à la recherche, orientation dans le service, réorientation sur d'autres services
  - o formation à l'utilisation des outils informatiques, initiation à la recherche sur Internet
  - o gestion des réservations pour le labo de langues, surveillance, dépannage de premier niveau sur les postes informatiques, surveillance
- Base arrière :
  - o lien avec la BDP,
  - o relation avec les archives, organisation des conférences,
  - o relation avec les associations, les services sociaux, recueil et mise à jour de la documentation locale,
  - o gestion des collections (changements d'abonnements, achats de livres, choix des logiciels de langues et des sites Internet proposés), constitution de dossiers thématiques éventuellement
  - o gestion des plannings, bulletinage, rangement.

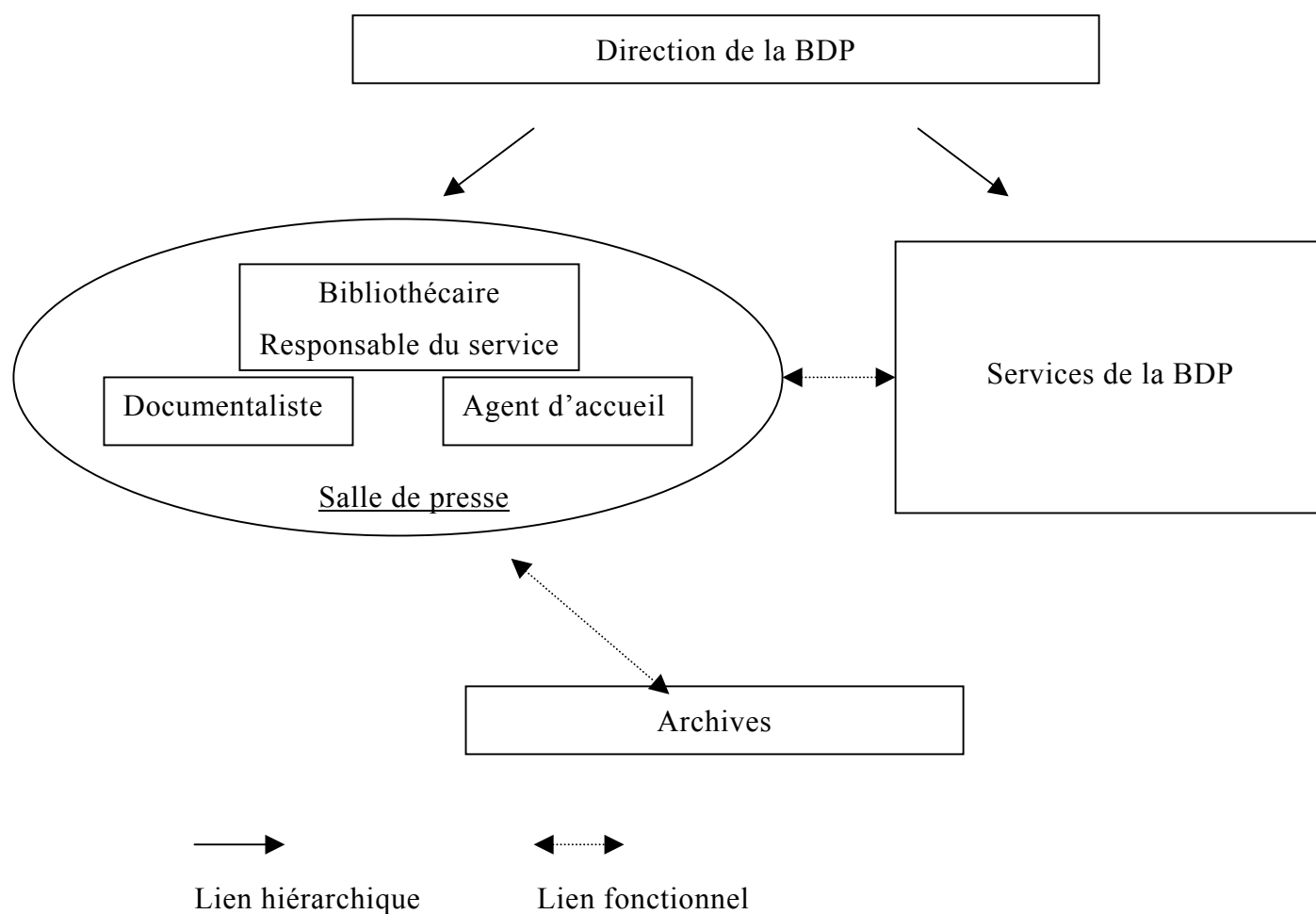
## **4.2. Composition de l'équipe et organigramme**

### **4.2.1. Profils**

Trois postes sont nécessaires pour donner au service un minimum d'autonomie de fonctionnement et assurer de larges horaires d'ouverture :

- 1 cadre A, en cours de recrutement : documentaliste, responsable du service, s'occupant plus particulièrement de la salle de référence
- 1 agent qualifié plus spécialement attaché à la documentation locale
- 1 agent d'accueil responsable de la salle de presse

## 4.2.2. Organigramme



## 4.2.3. Fiches de postes

- **1 documentaliste**

**Missions** : responsable du service, gestion de l'équipe, évaluation et orientation des services au public, relation avec les partenaires et la tutelle

**Cadre de recrutement** : bibliothécaire option documentation

**Activités**

- Face avant (60 %)

- o accueil, renseignement, réorientation du public vers d'autres services, aide à la recherche dans la salle de référence, constitution de dossiers thématiques (recherche d'emploi, logement)

- o formations de base aux logiciels du labo de langues, initiations à la recherche sur Internet
- Base arrière (40 %)
  - o interlocuteur BDP
  - o correspondant Archives (préparation des conférences)
  - o partenaires et associations (recueil documentation locale, communication sur le service)
  - o plannings de service, suivi du budget, supervision et coordination du travail des deux agents du service
  - o sélection de sites Internet pour la consultation sur place
  - o évaluation du service

**Sujétions** : horaires contraints, les plages de service public doivent s'adapter à l'affluence

**Niveau d'autonomie** : les objectifs sont validés par la direction de la BDP

**Rattachement hiérarchique** : directrice de la BDP

**Encadrement** : 2 agents

**Budget géré** : 7200 € pour les acquisitions

- **1 agent qualifié du patrimoine**

**Missions** : accueil, renseignement, orientation, aide à la recherche d'information (dans la presse, dans la documentation locale)

**Cadre de recrutement** : agent qualifié du patrimoine et des bibliothèques

**Activités**

- Face avant :
  - o accueil, orientation, renseignement
  - o aide à la recherche dans la presse et la documentation locale
  - o gestion des réservations pour le labo de langues
- Base arrière :
  - o bulletinage
  - o mise à jour de la documentation locale

**Sujétions** : horaires contraints, travail interne à faire essentiellement pendant les plages de service public

**Rattachement hiérarchique** : responsable du service

Compétences particulières souhaitées : à l'aise avec l'informatique

**Aptitudes requises** : sens du contact, disponibilité, pédagogie

- 1 agent d'accueil

**Missions** : accueil, orientation, surveillance

**Cadre de recrutement** : agent du patrimoine et des bibliothèques

**Activités**

- Face avant :
  - o accueil, orientation,
  - o renseignements sur la vie locale, aide à la recherche dans la presse et la documentation locale,
  - o surveillance de la salle de presse
  - o gestion des réservations pour le labo de langues
- Base arrière :
  - o bulletinage,
  - o rangement des périodiques

**Sujétions** : horaires contraints

**Rattachement hiérarchique** : responsable du service

**Compétences particulières souhaitées** :

**Aptitudes requises** : sens du contact, disponibilité, vigilance

### 4.3. Horaires

En utilisant la méthode décrite par Jean-François Jacques dans *Le métier de bibliothécaire*<sup>10</sup> on peut calculer le temps d'ouverture hebdomadaire en fonction du nombre d'agents et du pourcentage de service public effectué par chacun.

Comme il a été dit plus haut, les agents en poste seront en service public une grande partie de leur temps de travail. On peut tabler sur 60 % pour la responsable et 90 % pour les agents.

- Temps de travail annuel en heures pour 3 agents travaillant 45 semaines à raison de 35 heures par semaine :  $3 \times 45 \times 35 = 4725$  heures
- - 10 % (absentéisme, formation...) = 4252 heures

- temps passé en service public :  $60+90+90/3=80\%$  soit un total de 3402 heures de service public par an
- il faut deux personnes pour permettre l'ouverture du service,  $3402/2=1701$  heures 1701 de service public par personne et par an
- si le service est ouvert toute l'année :  $1701/52$  semaines = 32 heures d'ouverture par semaine possibles

Si l'on souhaite étendre l'ouverture à 35 heures hebdomadaires, il faudra prévoir d'étoffer l'équipe (un demi-poste) ou recourir au personnel de la BDP pour certaines plages horaires.

## 5. Budget

### 5.1. Coûts d'investissement

- Matériel informatique

Matériel informatique	Prix
Postes informatiques (13)	16500 €
Imprimantes (2)	500 €
Photocopieuse (1)	En location
Logiciels labo de langues	3200 €
<b>Coût total</b>	<b>20200€</b>

- Fonds de référence

Ouvrages de référence	Prix
Ouvrages généraux de référence	1755 €
Vie pratique et droit	1124,27 €
Emploi et formation	505,77 €
Ouvrages sur la presse et les médias	583,61€
Ouvrages de référence en langues	548,97 €
<b>Coût total</b>	<b>4517,62€</b>

<sup>10</sup> *Le métier de bibliothécaire*. Cercle de la librairie, 2003

- Mobilier

Estimé à : 104650 €

**Coût total d'investissement : 129 367,62 €**

## 5.2. Coûts de fonctionnement

- Personnel

<b>Profil de poste</b>	<b>Traitement par an</b>
1 Bibliothécaire (catégorie A)	32000 €/an
1 Agent qualifié (catégorie C)	20000 €/an
1 Agent d'accueil (catégorie C)	20000 €/an
<b>Coût total</b>	<b>72000 €/an</b>

- Fonds de référence

<b>Fonds de référence</b>	<b>Prix</b>
Ré-actualisation annuelle	1214,09 €

- Collections de périodiques

<b>Journaux et magazines</b>	<b>Prix</b>
Journaux	3201,85 €
Magazines	2916,13 €
<b>Coût total</b>	<b>6117,98 €</b>

**Coût total de fonctionnement : 79 332,07 €**

## 6. Calendrier de réalisation du projet

### 6.1. Liste des tâches

A : Bâtiment (travaux, aménagements, installation)

- A1 travaux
- A2 commandes mobilier
- A3 commandes matériel informatique
- A4 installation cabines labo de langues, signalétique, mobilier
- A5 déménagement BDP
- A6 installation matériel informatique : un mois avant l'ouverture
- A7 mise en place des collections : semaines précédant l'ouverture
- A8 paramétrage informatique (sites Internet, installation logiciels)
- B : recrutements
- B1 recrutement bibliothécaire
- B2 recrutements documentaliste et agent d'accueil
- C : collections
- C1 choix des livres, périodiques et logiciels
- C2 commandes logiciels
- C3 commandes livres
- C4 abonnements presse : 6 mois avant l'ouverture
- C5 équipement livres : 3 mois avant l'ouverture

D : communication

E : ouverture au public

NB : l'ouverture du service est liée à l'ouverture au public des Archives

		2004								2005											
		mai	juin	juil	aou	sept	oct	nov	déc	jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	aou	sept	oct	nov	déc
Bâtiment	A1	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■								
	A2		■	■																	
	A3					■	■	■	■												
	A4													■	■						
	A5															■	■				
	A6															■	■				
	A7																■	■			
	A8																■	■			
Recrutements	B1	■																			
	B2													■	■						
Collections	C1	■	■	■	■	■	■	■	■												
	C2									■	■										
	C3										■	■									
	C4											■	■								
	C5												■	■	■	■					
Comm.	D													■	■	■	■	■	■		
Ouverture	E																■	■	■	■	■

## ***Réunion du comité de pilotage, 10 juin***

Les membres du comité de pilotage

Présents

Françoise Danset, Directrice de la Bibliothèque Départementale de Prêt

Michèle Soyer, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Bibliothèque,

Régine Roussel, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Bibliothèque

Bernard Huchon, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Direction de la Culture,

Julie Fontanel, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Archives.

Invitée :

Anne Prat-Nida, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, responsable du service.

Pour l'équipe de projet ENSSIB :

Frédéric Desgranges, budget,

Françoise Peyre, chef de projet,

Etienne Rouziès, communication externe,

Raymond Bérard, directeur des Etudes, tuteur de l'équipe de projet ENSSIB.

### **1. Ordre du jour**

- Présentation du projet:
  - o Une identité retrouvée
  - o Remarques sur les données fournies
  - o Les évolutions possibles
- Discussion.

## 2. Présentation du projet

### 2.1. Une identité retrouvée

Françoise Peyre, après un rappel des orientations données à la deuxième réunion du comité de pilotage, présente le service Mirès Presse. Elle explique que le nom a été choisi en référence à la rue Mirès qui longe le bâtiment. Les participants ne connaissent pas cette rue, l'adresse du chantier est celle du boulevard de Paris. C'est là que sera l'adresse du bâtiment pour le public.

Elle décrit l'organisation de l'espace avec une circulation très fluide au rez-de-chaussée : tables pour la lecture de la presse, coin détente autour des magazines, et à l'étage deux espaces distincts : l'un ouvert au public avec le laboratoire de langues et la salle de références et l'autre réservé aux associations et au bureau du responsable.

Etienne Rouziès développe le fonctionnement du laboratoire de langues. Il explique les langues choisies, les méthodes retenues, le fonctionnement en mode *monoposte*. Il évoque la présence de logiciels d'apprentissage du français langue étrangère et d'entraînement à la lecture.

Françoise Peyre insiste sur la nécessité d'une signalétique claire pour permettre le repérage d'un espace qui n'est pas visible de l'entrée du futur bâtiment.

### 2.2. Remarques sur les données fournies

A propos du choix des périodiques, Frédéric Desgranges insiste sur la diversité des titres et sur la possibilité de les consulter en ligne (notamment la presse des pays du Maghreb). Il revient sur la nécessité du fonds de référence consacré aux médias, indispensable pour les animations proposées autour du décryptage de l'actualité.

Frédéric Desgranges passe ensuite en revue les grandes lignes du budget. Il précise les estimations du deuxième comité pour les abonnements de quotidiens et périodiques, ajoute le coût du mobilier et du labo de langues pour conclure à un coût total d'investissement de 129367,62 € et un coût de fonctionnement de 79332,07 €.

Françoise Peyre fait le point sur les questions de personnel. La responsable du service a été recrutée et invitée à la réunion du comité de pilotage. Cela augure bien de l'avenir de ce service. Il est permis néanmoins de se demander si le poste que nous décrivons a suffisamment de valeur ajoutée intellectuelle pour justifier un tel profil. En

tout état de cause, cela devrait faciliter les allers et retours de la BDP à Mirès Presse pour le personnel : la responsable, d'un côté, et peut-être d'autres personnels de la BDP qui viendront prêter main forte pour l'ouverture des locaux.

Françoise Danset accorde que les attributions du responsable du service déborderont sur d'autres services de la BDP.

### **2.3. Les évolutions possibles**

Quatre thèmes sont abordés au sujet de l'évolution future de la salle et à ses transformations :

- la mise en place de cabines fermées pour les langues. A Montpellier comme à Issy-les-Moulineaux, ces cabines ont remporté un grand succès. Peut-être faudra-t-il isoler davantage les cabines du reste des locaux.
- l'utilisation du laboratoire de langues par les associations d'alphabétisation et d'aide à la lecture. En effet, nous pensons que le relais associatif sera indispensable à l'utilisation de ce service. Ses utilisateurs auront très certainement besoin d'être accompagnés. L'accueil de groupes doit être rendu possible, pour partie en cabines individuelles et pour partie dans la salle de références où un travail spécifique pourra être proposé.
- la possibilité de mettre en place des initiations individuelles à la recherche sur Internet. Le personnel risque fort d'être sollicité par des usagers moins familiers des espaces multimédia.
- la préparation de l'ouverture de la salle.

Sur la question de l'ouverture, Françoise Peyre précise que, maintenant que les services sont définis, la communication est enfin possible. La BDP doit solliciter des partenaires sur la politique d'acquisition et organiser la collecte de l'information sur le quartier.

## **3. Discussion sur le scénario**

### **L'accès à internet**

L'accès à la messagerie continue de poser des questions à nos commanditaires. Il faut dire que pour l'instant, la BMVR ne le propose pas non plus.

### **Les horaires d'ouverture**

L'alignement des horaires d'ouverture de la salle sur les archives est confirmé. Cinq jours par semaine, en journée continue. Pour l'instant, nos commanditaires sont dans l'ignorance des propositions des Archives. En tout état de cause, la fermeture de Mirès Presse pourrait intervenir une heure après celle des Archives.

### **Les effectifs**

Michèle Soyer fait remarquer qu'avec cette organisation de l'espace, deux agents sont nécessaires. Difficile en effet de faire autrement, mais cela tient davantage à la configuration des locaux qu'aux choix qui ont été faits.

### **Animations : y aura t il dépouillement de la presse ?**

Les animations autour de l'actualité et la presse sont bien accueillies. Nous rappelons qu'il ne pourra pas y avoir de dépouillement de la presse, puisque les collections ne sont pas conservées. En revanche, Anne Prat-Nida reprend l'idée de mettre tel ou tel événement en relief, avec un panneau de presse ou en constituant des dossiers de presse éphémères sur des thèmes d'actualité.